



Saint-Cyr  
Maison

APSI  
ASSISTANCE - PROGRAMMATION - SERVICE - IMMOBILIER - SANTE

# Projet d'établissement

---

2023-2028



Saint-Cyr  
Maison

## Table des matières

<b>Le mot de la présidente de l'association et du directeur.....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 1 : INTRODUCTION ET DIAGNOSTIC .....</b>	<b>4</b>
I. Rappel des fondamentaux .....	5
II. Présentation de l'association et de ses valeurs .....	6
1. L'histoire de l'association .....	6
2. Les valeurs et fondement de l'association .....	7
III. Présentation de l'établissement.....	10
1. La Maison Saint Cyr .....	10
2. Les chiffres clefs de l'établissement .....	11
3. Les convictions qui guident les professionnels au quotidien .....	13
4. Un établissement qui développe de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire .....	15
IV. La démarche d'élaboration du Projet d'Etablissement .....	16
1. Le contexte d'élaboration du projet d'établissement .....	16
2. Une démarche participative dans l'élaboration du projet d'établissement.....	17
V. Les éléments du contexte territorial.....	19
1. Présentation du profil de la population et des besoins de santé sur le territoire.....	19
2 L'offre de santé sur le territoire .....	21
<b>Partie 2 : Les différents volets du projet d'établissement .....</b>	<b>23</b>
I. La colonne vertébrale du projet d'établissement : .....	24
les axes stratégiques de l'association .....	24
II. Le volet soins .....	25
III. Le volet animation et accompagnement à la vie sociale .....	30
IV. Le volet hôtelier et architectural .....	35
V. Le volet RH et social .....	41
VI. Le volet qualité et gestion des risques .....	46
<b>Partie 3 : Annexes .....</b>	<b>50</b>
Annexe 1 : Les détails de la démarche d'accompagnement .....	51
Annexe 2 : Les 25 fiches actions.....	53
Annexe 4 : Présentation synthétique.....	79

## Le mot de la présidente de l'association et du directeur

L'élaboration du nouveau projet d'établissement est un temps fort dans la vie de notre association.

C'est l'occasion de nous poser et de nous interroger collectivement sur qui nous sommes, sur nos missions, nos valeurs et aussi nos pratiques professionnelles.

Cette étape importante d'état des lieux nous permettra de mieux déterminer où nous voulons aller, en nous inscrivant dans une perspective de plusieurs années qui devra tenir compte de l'environnement évolutif dans lequel nous nous inscrivons, qu'il soit institutionnel, démographique et réglementaire, sans jamais oublier les besoins des personnes accueillies et la qualité de vie au travail.

Le projet d'Etablissement 2022 -2027 de la Maison Saint Cyr est un document de référence à l'interne comme à l'externe pour les orientations stratégiques de notre établissement pour les 5 années à venir.

Cependant, ce projet d'établissement ne sera pas figé.

Toute sa pertinence reposera sur des ré-interrogations régulières en cours de parcours afin d'imaginer éventuellement d'autres pistes d'action pour ne jamais perdre le sens des valeurs qui nos animent dans l'accompagnement des résidents, le développement de l'innovation et le partenariat avec les autres acteurs de la gérontologie.

C'est dans cette dynamique que nous souhaitons proposer aux personnes âgées rennaises et à leurs aidants, une palette de réponses correspondant à leur projet de vie tout en étant un acteur fort du territoire.

Véra Briand

Présidente de l'Association Saint Cyr

## PARTIE 1 : INTRODUCTION ET DIAGNOSTIC

## I. Rappel des fondamentaux

---

Le projet d'établissement est un [document de référence](#) pour l'ensemble des professionnels d'un établissement. Il fixe pour eux et avec eux le sens et les grands objectifs de leur mission, les valeurs de référence auxquelles l'accompagnement des personnes se réfère, ainsi que la manière dont l'encadrement entend habiter et faire vivre ces valeurs avec les professionnels et les bénévoles de l'établissement.

Le projet d'établissement a également pour objet de :

- [Rendre visible](#) en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des usagers.
- S'inscrire dans le cadre des [politiques publiques](#) relatives à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées en établissement.
- [Fixer des objectifs d'amélioration](#) et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.

Il est établi :

- En référence à la [loi 2002-2 du 2 janvier 2002](#) rénovant l'action sociale et médico-sociale qui fixe l'obligation aux établissements et services médico-sociaux dans son article 12 (article L.311-8 du code de l'action sociale et des familles) d'élaborer un projet d'établissement ou de service.
- En référence aux [recommandations de bonnes pratiques professionnelles](#) de l'ancienne Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ANESM) reprises par l HAS.
- En référence au [rapport Libault « concertation et grand âge et autonomie »](#) datant de mars 2019 qui fait état de 175 propositions pour passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie.
- En référence au [Plan maladies neuro-dégénératives et sa feuille de route 2021-2022](#) dont les objectifs sont de :
  - Améliorer le diagnostic et la prise en charge des malades : meilleur accès à l'expertise sur le territoire.
  - Assurer la qualité de vie des malades et leurs aidants : plateforme d'accompagnement des aidants.
  - Développer et coordonner la recherche.
- En référence aux [5 grands axes de la feuille de route EHPAD-USLD-DGCS-DGOS 2021-2023](#) issue du rapport des professeurs Jeandel et Guérin qui sont :
  - Axe 1 : Faire évoluer l'offre par la création d'Unités de Soins Prolongés Complexes (USPC) à vocation strictement sanitaire.
  - Axe 2 : Concrétiser la transformation du modèle de l'EHPAD.
  - Axe 3 : Assurer un maillage territorial de proximité.
  - Axe 4 : Reconnaître les spécificités des fonctions au sein des EHPAD.
  - Axe 5 : Assurer de meilleures modalités d'intervention des ressources sanitaire et en santé mentale.

- En référence au décret Centre de ressource datant d'avril 2022, permettant aux EHPAD le souhaitant devenir un facilitateur de parcours des personnes âgées selon 2 modalités d'intervention :
  - Volet 1 : Mission d'appui aux professionnels du territoire, objectif d'ouvrir les EHPAD aux personnes résidant à domicile.
  - Volet 2 : Mission d'accompagnement renforcée pour des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, l'objectif étant de proposer une solution aux personnes Gir 1 à 4 souhaitant rester à domicile.

Le projet d'établissement doit être [soumis au conseil de la vie sociale](#), il est établi pour [une durée maximale de cinq ans](#). Il peut être révisé à tout moment avant ce terme.

## II. Présentation de l'association et de ses valeurs

---

### 1. L'histoire de l'association

La Maison Saint-Cyr est [un acteur historique](#) de l'accompagnement des personnes âgées de la ville de Rennes et ses alentours. Dans le cadre de cette mission, l'association est porteuse d'innovations (PASA, bistrot mémoire, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme de répit ...).

Le 5 juin 1986, [7 grands acteurs du territoire ont créé une association](#) (loi 1901) pour assurer la gestion de l'établissement

- La Congrégation Notre Dame de Charité
- Le département d'Ille et Vilaine
- La ville de Rennes
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Rennes
- Le Centre Hospitalier Universitaire
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- La Mutualité Française d'Ille et Vilaine



A l'origine, la ville de Rennes a acheté le domaine Saint Cyr à la Congrégation Notre Dame de Charité, puis a confié la gestion et la responsabilité du fonctionnement de la Maison Saint Cyr à l'association Saint Cyr.

Le premier projet d'établissement de l'association date de 1989. Depuis lors, l'établissement s'est toujours engagé dans [l'accompagnement des personnes âgées du territoire quel que soit leur état de santé et leur revenu](#).

## 2. Les valeurs et fondement de l'association

En matière d'accompagnement du résident, l'association Saint Cyr porte depuis l'origine 4 valeurs fondamentales.



L'ouverture face à  
toute dépendance



La citoyenneté des  
résidents



La qualité de vie et  
lien du quartier



La recherche de  
l'innovation



### L'ouverture face à toute dépendance

L'association inscrit prioritairement son action dans les politiques publiques gérontologiques de la Ville de Rennes et du département d'Ille-et-Vilaine. Les critères d'accueil basés sur le niveau de dépendance et la situation sociale s'inspirent directement de ces politiques publiques dans le respect des textes législatifs et réglementaires.

La Maison Saint Cyr a la philosophie d'accueil suivante :

- ✓ Toutes personnes âgées dépendantes sans discrimination.
- ✓ Habilitation à l'aide sociale pour l'hébergement temporaire et permanent.
- ✓ Des places réservées par convention aux Sœurs de la Congrégation Notre Dame de Charité.



#### Réalisation concrète :

Création prochaine d'une Unité de Vie Protégée (UVP) dans l'établissement.



### La citoyenneté des résidents

Le respect des libertés individuelles a toujours été un marqueur important de l'identité de l'association. L'expression de la citoyenneté de ses résidents est respectée sans jugement de leur condition physique, psychologique ou sociale. Celle-ci repose notamment sur le respect de la vie en collectivité et la sécurité et la protection de ces derniers. Malgré l'évolution de la dépendance de ses résidents, l'association continue à promouvoir l'amélioration de la qualité de vie et l'ouverture sur le

quartier. La Maison Saint Cyr a pour vocation d'être un établissement à « taille humaine » dans un esprit familial.



#### Les réalisations concrètes :

**Respect de l'intimité des résidents**

**Respect de la liberté de conscience, de culte et d'expression**

**Accompagnement des résidents à l'exercice de leur droit de vote lors des périodes électorales**

**Assurer la protection via la vidéosurveillance**



#### **La qualité de vie et le lien avec le quartier comme marqueur de l'accompagnement**

Le choix d'une personne âgée de s'orienter vers un établissement n'est généralement pas une décision aisée. Néanmoins, deux aspects de l'accompagnement guident généralement les personnes vers l'établissement choisi :

1. **Une couverture médicale** à un moment de la vie où la dépendance physique et/ou cognitive s'accentue.
2. **Une qualité hôtelière** recouvrant notamment l'aménagement des parties privatives et collectives, la restauration.

La Maison Saint Cyr veille toujours à offrir la meilleure réponse à ces deux attentes légitimes. Elle propose en complément :

3. **Un esprit familial dans un lieu à « taille humaine »** pour contribuer à offrir une qualité de vie aux personnes résidentes.
4. **Une politique ambitieuse d'animation et d'ouverture sur la Cité**, avec des animations individuelles et collectives, l'organisation d'évènements artistiques, l'accueil d'associations et rencontres à destination de personnes extérieures à l'établissement.

Ainsi la Maison Saint Cyr souhaite non seulement être un lieu d'accueil pour les personnes résidentes et leurs familles, mais également un **partenaire actif du quartier qui l'entoure**. Pour répondre à ces objectifs, la Maison Saint Cyr encourage **la participation des bénévoles** aux activités sociales de l'établissement.

#### Les réalisations concrètes :



**En lien avec la Maison Saint Louis, organisation d'un forum citoyen le 19 mars 2021, pour co-construire avec les habitants du quartier, les bénévoles, les professionnels... les services que proposera le Centre de Ressource Territorial porté par les deux établissements**

**« Ouvertures » des évènements et animations (Expositions ; Concerts ; Forums ; Lotos ; Puces...).**

**Equipements numériques (Wifi).**



### La recherche de l'innovation

Les sociétés contemporaines connaissent de **profondes évolutions**. Les transformations de l'environnement qui en découlent exigent une **veille permanente** pour préparer et mettre en œuvre de **constantes adaptations pour offrir un accompagnement de qualité**.

Les membres de l'Association affirment leur volonté d'anticiper de nouvelles problématiques en :

- ✓ Répondant à des appels à projet innovants,
- ✓ Participant à des travaux de recherche,
- ✓ S'ouvrant à de nouveaux partenariats,
- ✓ Interrogeant le caractère éthique des innovations,
- ✓ Préparant l'avenir sur le plan structurel, organisationnel et fonctionnel en fonction des évolutions démographiques, budgétaires et institutionnelles.



### Les réalisations concrètes :

**Partenariat avec le groupe « Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve » et d'autres structures sanitaires et médico-sociales.**

**Projet commun de création d'un centre de ressource territorial entre la Maison Saint Cyr et la Maison Saint Louis**

**Liens avec le living lab et le gérontopôle**



### III. Présentation de l'établissement

#### 1. La Maison Saint Cyr

La Maison Saint Cyr est un établissement médico-social à but non lucratif.

L'établissement, par son histoire et la diversité de l'offre qu'elle propose, est depuis longtemps considéré comme une institution majeure de l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie sur le territoire de Rennes.

La Maison Saint Cyr, en plus de la richesse de son histoire, bénéficie d'une localisation privilégiée en plein cœur de Rennes.

Sa localisation lui permet d'offrir un accompagnement de proximité et une ouverture sur le quartier (centre Hospitalier, commerces, services ...).

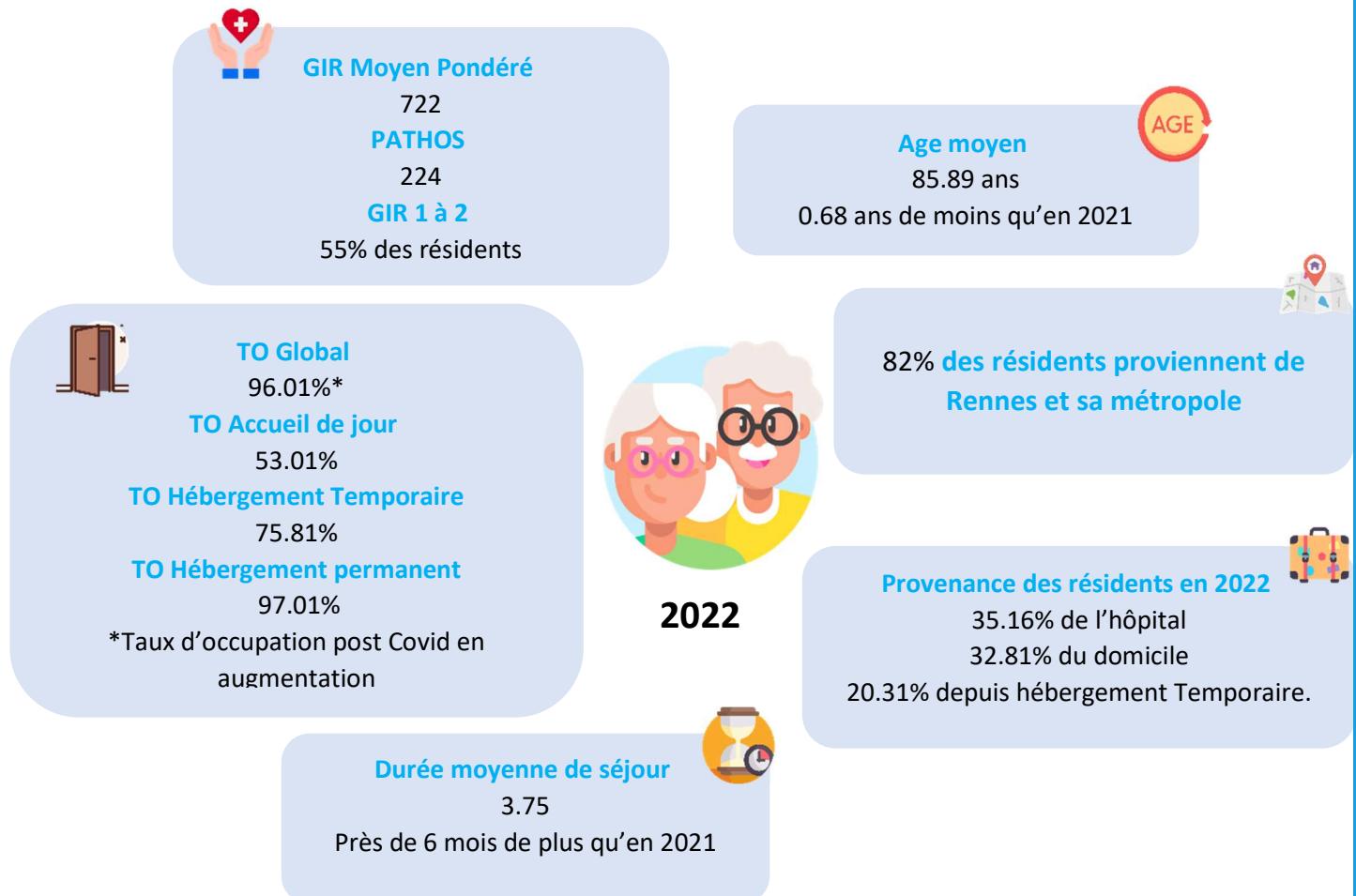


L'établissement est autorisé pour 152 lits et places répartis de la façon suivante :

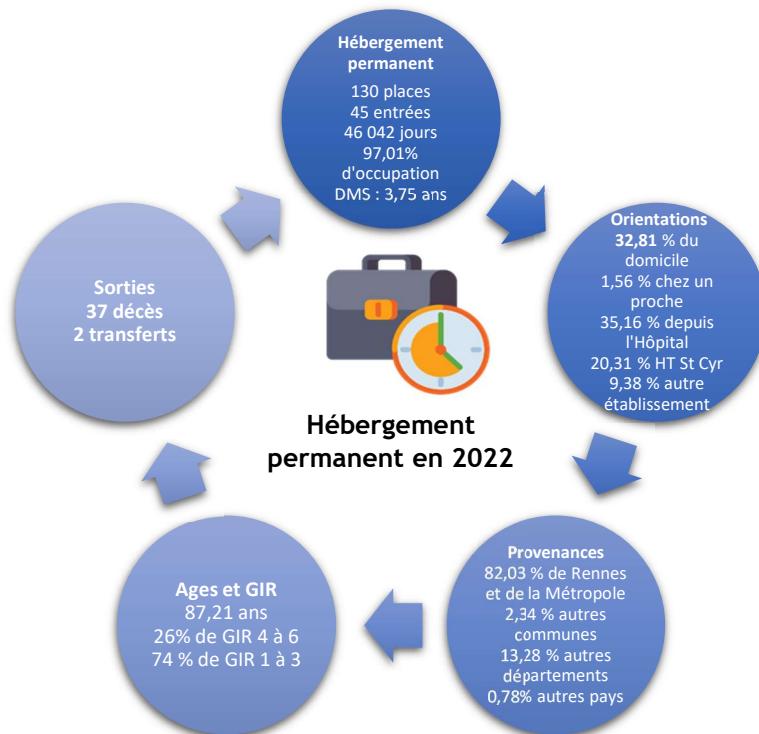
- **Hébergement permanent** à hauteur de 130 lits dont un Pôle d'Activité de Soins et d'Accompagnement (PASA) de 14 places.
- **Hébergement temporaire** de 12 places. Il s'agit d'une formule de soutien au maintien à domicile. Ce mode d'accueil permet de trouver un relais lors d'une indisponibilité de l'aide ou lorsqu'il a besoin de répit. Il permet aussi de découvrir la vie de la Maison avant d'envisager une entrée future.
- **Accueil de jour** de 10 places à destination des personnes atteintes de troubles cognitifs. Il permet de répondre aux besoins des familles qui ne peuvent s'occuper momentanément de la personne accueillie en raison de contraintes diverses, ou qui veulent poursuivre des activités de façon indépendante.
- **Plateforme de répit** (En 2021, 96 couples aidants/aidés ont été accompagnés par la plateforme de répit). Elle a une mission d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soutien pour les personnes concernées par les pathologies de la mémoire et apparentées.

## 2. Les chiffres clefs de l'établissement

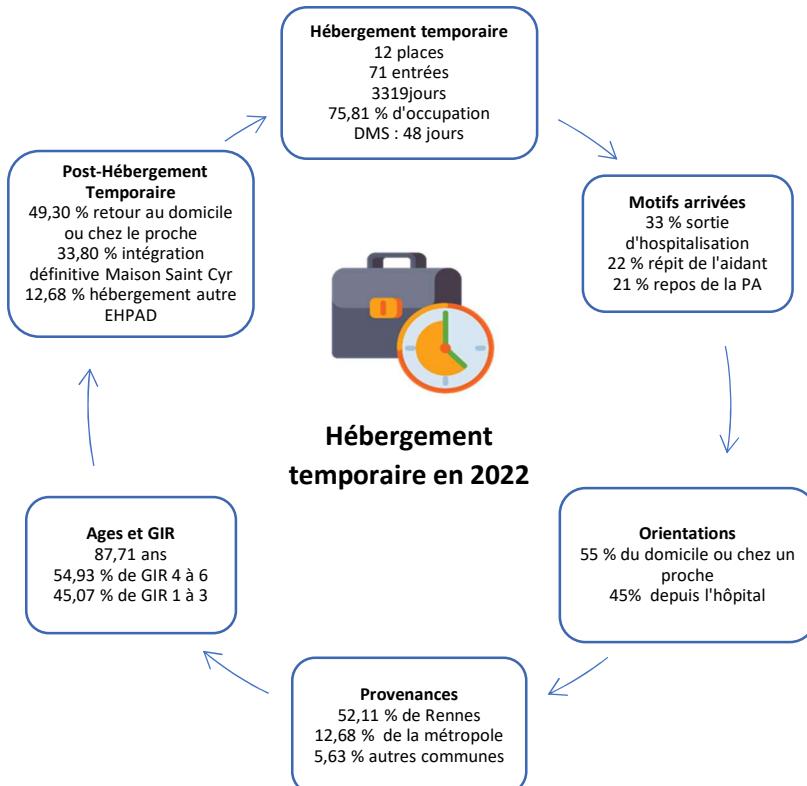
### a. La synthèse de l'activité 2022



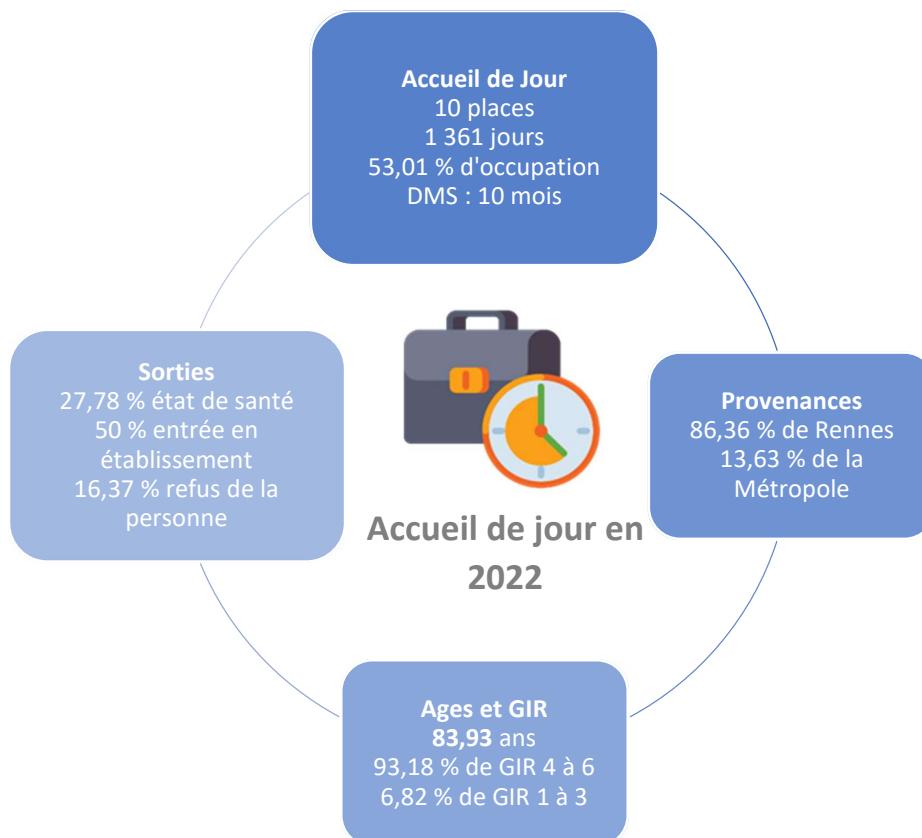
## b. Hébergement permanent



## c. Focus sur l'hébergement temporaire en 2022



#### d. Accueil de jour



#### e. Plateforme de répit

96 couples aidants/aidés ont bénéficié d'une prestation

- 30 couples aidants/aidés ont bénéficié d'un accompagnement individualisé soit 277 séances
- 290 entretiens psychologiques ont été réalisés

### 3. Les convictions qui guident les professionnels au quotidien

La Maison Saint Cyr a l'objectif de rester **un acteur incontournable** de l'accompagnement de la personne âgée. Elle travaille sur une réflexion plus large autour de grandes convictions pour anticiper et accompagner les évolutions à venir.

Forte des valeurs portées par l'association, l'équipe de professionnels les décline à travers leur engagement quotidien et leurs **bonnes pratiques professionnelles**.

## 4 grandes convictions



Être un lieu de vie animé dans un climat de confiance et une ambiance chaleureuse.



Apporter confort et soins pour maintenir l'autonomie des personnes.



Maintenir le lien entre les résidents et leurs proches dans le respect de leurs histoires de vie.



Rechercher la satisfaction des résidents.

Les convictions portées par l'établissement se manifestent sur le terrain par une volonté commune des équipes de la Maison Saint Cyr de :

- Favoriser l'**expression des résidents** par des temps d'échanges collectifs et individuels : réunions d'accueil, réunions des résidents, rencontres du CVS...
- Répondre aux **besoins et souhaits des résidents** dans leurs soins et accompagnement durant le séjour de la personne. Pour répondre à l'évolution des besoins, la maison Saint Cyr interroge son organisation et forme ses professionnels en continu.
- S'ouvrir sur son environnement grâce :
  - Aux échanges intergénérationnels avec les acteurs du quartier en venant à leur rencontre ou par des activités au sein de la Maison.
  - A la diversité des animations proposées et l'implication continue des bénévoles.
- Rechercher l'**amélioration perpétuelle du cadre de vie des résidents**, en travaillant sur la rénovation et l'adaptation des locaux.

#### 4. Un établissement qui développe de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire

L'association Saint Cyr inscrit la Maison Saint Cyr, dans [une logique permanente de recherche de partenariat et de coopération](#). Ceux-ci sont sélectionnés selon trois critères :

- Une légitimité et une visibilité gérontologique.
- Un ancrage territorial
- Une dimension multi-sectorielle

Aujourd'hui, la Maison Saint Cyr est engagée dans un nouveau partenariat durable avec [la maison Saint Louis, établissement de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, en vue de la création du Centre de Ressource Territorial](#).

L'établissement développe par ailleurs des partenariats avec [divers acteurs du territoire](#), associatifs, culturels, sanitaires, sociaux et médico-sociaux tels que :

- Les fédérations (FEHAP ; FNADEPA)
- Les acteurs de la vie culturelle et associative de Rennes.
- Le Centre Local d'Information et de Coordination.
- Le Dispositif d'Appui à la Coordination
- Le groupe Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (HSTV) et plus particulièrement l'EHPAD Maison Saint Louis.
- Les établissements médico-sociaux dont les EHPADs de la FNADEPA 35 et du CEPA 35, et plus particulièrement la Maison Saint Michel de Liffré, le Clos Saint Martin et la Maison Saint François à Rennes.
- Les services de soutien et de soins à domicile.
- Les professionnels libéraux : médecins traitants, kinésithérapeutes, laboratoires, pédicures, cabinets de radiologie.
- Les hôpitaux et les cliniques par des conventionnements (polyclinique Saint Laurent, CHU, CHGR, pôle gériatrique de Chantepie, pôle Saint Hélier...).
- Les associations médico-sociales du champ du handicap (Adapei 35 ; APF...)
- Le Living Lab Autonomie et Vieillissement.
- Globalcité
- Les assistantes sociales.



## IV. La démarche d'élaboration du Projet d'Etablissement

### 1. Le contexte d'élaboration du projet d'établissement

Comme de nombreuses structures médico-sociales, la Maison Saint Cyr a dû faire face à un certain nombre de problématiques exacerbées par la crise sanitaire de Covid 19 et le contexte économique.

Aujourd'hui, plusieurs éléments favorables, tel qu'une gouvernance stabilisée, ou encore un climat social apaisé sont propices à l'élaboration d'un projet d'établissement selon une démarche participative.

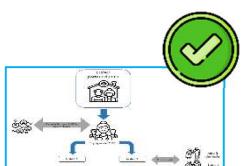
Par ailleurs, la démarche s'inscrit dans le contexte suivant :



**Création d'un partenariat durable avec l'Hôpitalité Saint Thomas de Villeneuve (HSTV)** dont l'EHPAD Saint Louis situé à moins d'un kilomètre de la Maison Saint Cyr.



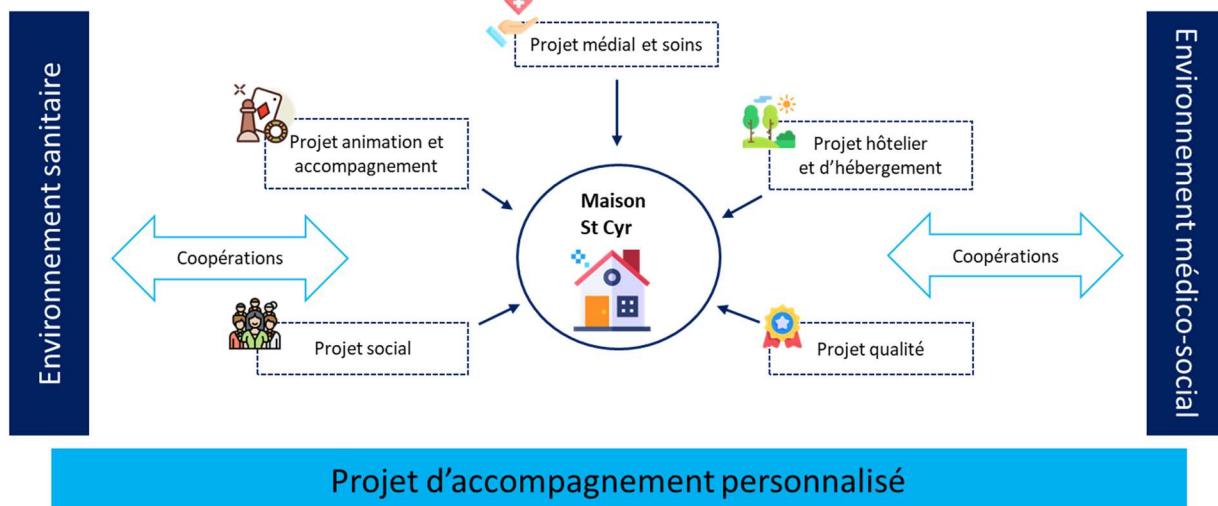
**Négociation du CPOM au deuxième semestre 2022**



**Politiques publiques et réglementaires applicables**

Le projet d'établissement, [centré sur le résident](#) se compose de 5 volets principaux :

- Le volet soin
- Le volet animation et accompagnement à la vie sociale
- Le volet hôtelier et architectural
- Le volet RH et social
- Le volet qualité et gestion des risques



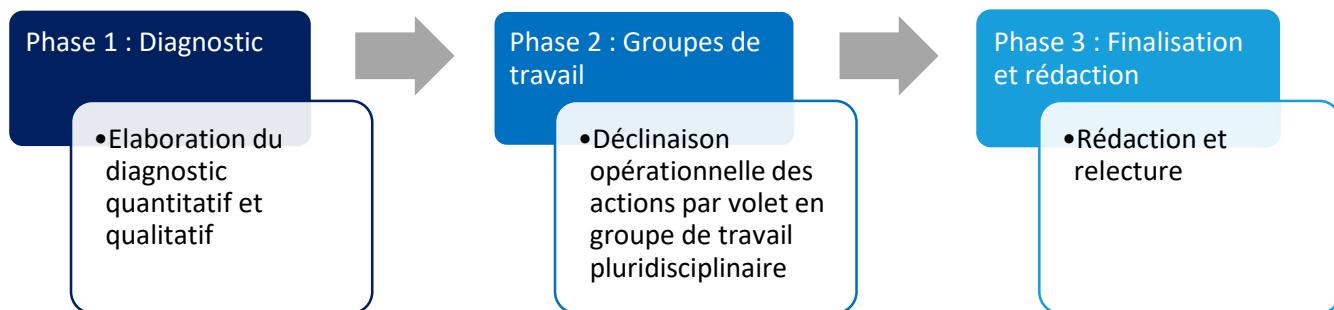
## 2. Une démarche participative dans l'élaboration du projet d'établissement

Le projet d'établissement s'appuie sur les principes fondamentaux suivants :

- **La globalité** : Le projet intègre le contexte environnemental et territorial de l'établissement, à la fois médico-social mais aussi sanitaire.
- **La participation des acteurs et le décloisonnement** : Cette démarche a impliqué l'ensemble des parties prenantes de l'établissement. La réflexion a été menée en faisant un appel aux volontaires pour participer aux différents groupes de travail thématiques spécifiquement constitués.
- **La réflexion** : Centrée sur les besoins des personnes âgées.
- **L'articulation** : Des projets portés par l'établissement, la ville de Rennes, le Conseil Départemental et la Région (ARS).

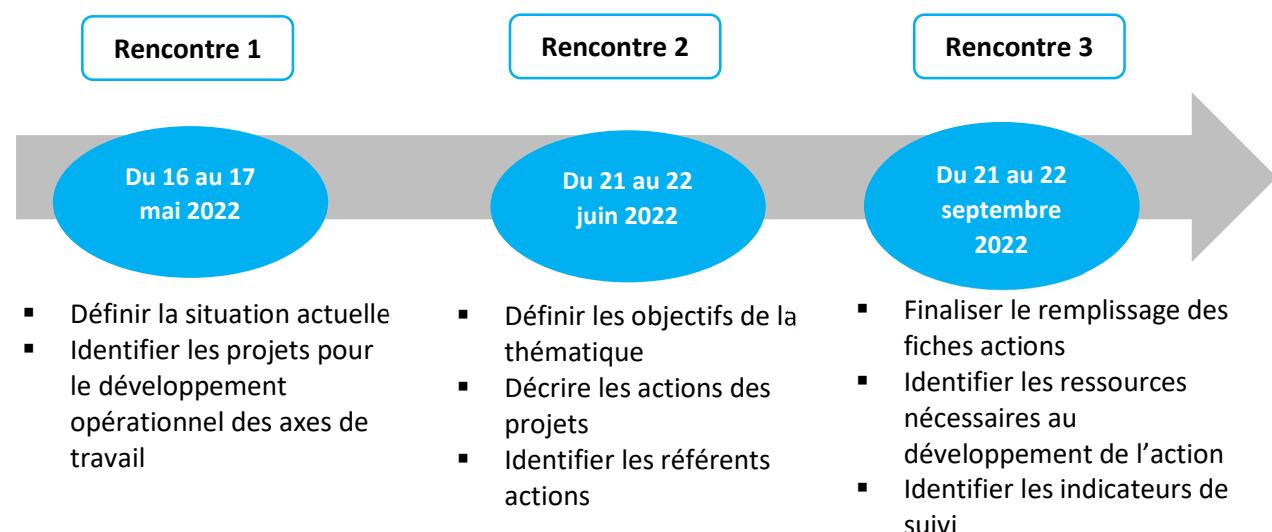
La démarche méthodologique engagée pour l'élaboration du projet est **participative** mobilisant **l'ensemble des acteurs volontaires de l'établissement**. Elle vise à établir un état des lieux et procéder à l'analyse de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement afin de poser un diagnostic et de déterminer une feuille de route pour les 5 ans à venir. Cette feuille de route est également en lien avec les objectifs fixés dans le cadre du projet de CPOM.

Ainsi, le projet d'établissement s'est construit autour de 3 temps forts :



*Le détail des phases est présenté en annexe 1*

Pour chaque volet, les professionnels ont pu se réunir 3 fois, comme le montre le schéma ci-dessous, chaque séance de travail poursuivait des objectifs précis :



## V. Les éléments du contexte territorial

### 1. Présentation du profil de la population et des besoins de santé sur le territoire

#### La Bretagne est une région vieillissante

La Bretagne fait aujourd’hui face à un fort vieillissement de sa population à horizon 2040.

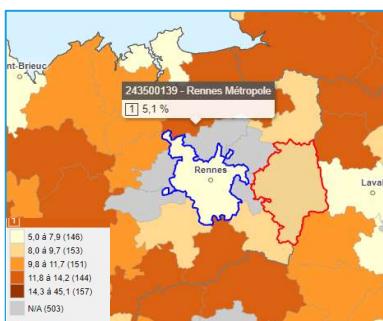
- + 400 000 habitants.
- 89% de cette démographie portée par les plus de 65 ans.
- + 259 000 retraités entre 2018 et 2040.
- L’Est de Rennes et les alentours de Brest sont les secteurs où cette concentration de retraités est forte.

Le département d’Ille et Vilaine a la dynamique démographique la plus favorable de la région Bretagne.

Par ailleurs, si la dynamique démographique du département est favorable, il existe des bassins de population plus âgée avec une forte proportion de personnes de 75 ans ou plus en périphérie de Rennes et dans les communes au Nord et au Sud/Est du département.

#### Rennes est une ville marquée par des indicateurs de précarité défavorables

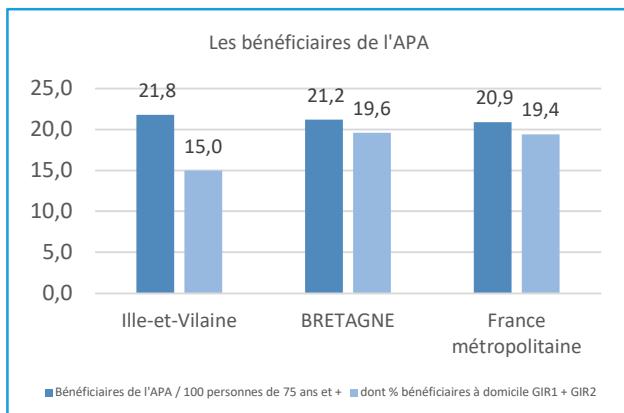
Taux de précarité des 75 ans ou plus en 2018



- En 2018, à Rennes, le niveau de **précarité est 2 fois supérieur au niveau départemental** : En effet le taux de précarité globale de la population est de 20% contre 10,5% en Ille et Vilaine en 2018.
- **Cependant, la population âgée de 75 ans ou plus est moins précaire que sur le département** : 5,1% à Rennes contre 8,6% en Ille et Vilaine.
- **La proportion de personnes de 75 ans ou plus vivant seules est plus importante à Rennes** qu’au niveau départemental aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En effet, **62,5% des femmes et 24,8% des hommes vivent seuls** (57,2% des femmes et 23% des hommes en Ille et Vilaine)



## Un nombre de bénéficiaires de l'APA et un nombre de personnes vivant en institution plus important en Ille et Vilaine.



- Les bénéficiaires de l'APA sont plus nombreux en Ille et Vilaine, mais cette tendance s'inverse pour l'APA à domicile, où le nombre de bénéficiaires est beaucoup moins important.
- La part de bénéficiaires de l'APA à domicile ayant un GIR 1 et 2 est moins prononcée qu'au niveau régional et national.
- 12,3% de personnes vivent en institution dans l'Ille et Vilaine, c'est plus élevé qu'en France (9,8%).
- Le pourcentage d'individus vivant seuls est équivalent au niveau régional et national.

## Le département est marqué par un taux de prévalence de démence le moins important de la région

- Concernant les démences, le département d'Ille et Vilaine a le taux de prévalence le moins élevé de la région Bretagne.
- 9,9% de la population du département est prise en charge pour cette pathologie, c'est-à-dire 1% de moins que le Morbihan.

Prévalence des personnes prises en charge pour démence en 2019



Cnam 2019

Prévalence des personnes prises en charge pour maladie de parkinson en 2019



Cnam 2019

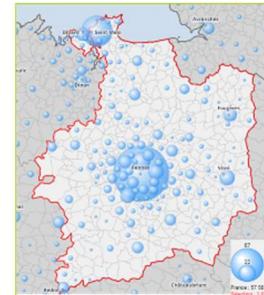
- Concernant la prévalence de la maladie de parkinson, le département d'Ille et Vilaine a un taux assez comparable à celui de la région Bretagne.
- 3,8% de la population du département est prise en charge pour cette pathologie, soit 0,2% de plus que le Finistère.

## 2 L'offre de santé sur le territoire

### Un territoire attractif pour les médecins mais une inégale répartition sur le territoire

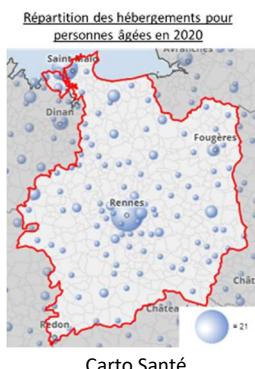
- Une densité de médecins généralistes et spécialistes plus importante en Ille-et-Vilaine qu'au niveau des territoires de comparaison pour 100 000 habitants :
  - 124 médecins à Rennes
  - 93,4 en Ille et Vilaine
  - 91,7 en Bretagne
  - 87,6 en France
- Toutefois, en 2020, 39,5% des médecins généralistes ont plus de 55 ans et leur répartition est très centrée sur l'agglomération de Rennes et Saint-Malo. Leur vieillissement est cependant moins fort qu'au niveau national :
  - 39,4% à Rennes
  - 51,7% en France
- Une densité d'infirmiers en revanche plus faible que les territoires de comparaison pour 100 000 habitants :
  - 97 à Rennes
  - 135,4 en Ille et Vilaine
  - 218,4 en Bretagne
  - 191,2 en France

Répartition des médecins généralistes sur le territoire en 2020



Carto Santé

### Un département bien doté en structures d'accueil pour personnes âgées.



Carto Santé

- Les taux d'équipement en médecine et chirurgie en Ille et Vilaine sont comparables aux taux régional et national.
- Les taux d'équipement en psychiatrie, SSR ou HAD sont inférieurs aux taux régional et national.
- Un département bien doté en structures d'accueil pour personnes âgées. Par ailleurs, de nombreux établissements se situent à Rennes. (Taux d'équipement pour 100 000 habitants de 75 ans et plus en 2020 en Ille Et Vilaine) :
  - 122,9 places d'EHPAD (117,3 en Bretagne, 97,3 en France)
  - 17,7 places hors EHPAD (résidence autonomie...) (16,0 en Bretagne, 25,1 en France)
  - 0,6 places en accueil de jour pour personnes âgées.
- Le taux d'équipement de services à domicile est à renforcer sur le département (SSIAD et SAAD)

## Synthèse des enjeux identifiés du Projet Régional de Santé 2018-2022 de l'ARS Bretagne

### Enjeux identifiés

- **Prévenir la perte d'autonomie et éviter son aggravation**
  - Définir une stratégie au niveau régional et départemental.
  - Déployer PAERPA : notamment à Rennes.
  - Encourager les actions de prévention.
  - Encourager les diagnostics et repérages précoces.
- **Favoriser le maintien à domicile**
  - Organiser la réponse aux besoins de soins primaires des personnes âgées.
  - Laisser le choix du parcours de vie avec la mise en place de solutions intermédiaires.
  - Faire évoluer l'offre des EHPAD.
  - Rééquilibrer le maillage des dispositifs spéciaux.
  - Faciliter l'accès aux soins psychiatriques dans les EHPADs.
- **Renforcer le soutien aux aidants**
  - Prendre en compte la place et le rôle des aidants.
  - Favoriser le repérage des situations d'épuisement des aidants.
  - Définir une stratégie de couverture des besoins d'accompagnement des aidants.
  - Améliorer l'accessibilité à l'offre de répit.
- **Intégrer les politiques et services en faveur de l'autonomie**
  - Mettre en place des modalités de pilotage entre les différents services de la personne âgée.
  - Améliorer le service rendu aux personnes âgées au niveau régional et départemental.
  - Poursuivre l'accompagnement MAIA (Fusionné dans les DAC en 2022).

### Une attention particulière

- **Projet régional de santé 3 en cours d'élaboration dont ses 9 priorités**
  - 1-S'adapter à de nouveaux environnements et répondre à de nouveaux risques
  - 2-Agir sur les déterminants de la santé en confortant la prévention et la promotion de la santé.
  - **3-Favoriser les recrutements et l'attractivité des métiers de la santé**
  - 4-Garantir l'accès à une offre de soins et d'accompagnement adaptée sur les territoires
  - **5-Renforcer la prise en charge coordonnée dans les parcours de santé et de vie**
  - 6-Développer la réponse à des enjeux populationnels prioritaires
  - **7-Agir en faveur de l'autonomie et de l'inclusion des personnes**
  - **8-Promouvoir la qualité, la sécurité des soins et l'innovation en santé**
  - **9-Affirmer la place des usagers-citoyens dans le système de santé**
- **Schéma départemental en cours d'élaboration dont ses 6 axes stratégiques**
  - **1- Agir sur l'attractivité des métiers**
  - 2-S'engager pour permettre à chacun et chacune de vivre dignement à son domicile
  - **3. Conforter et développer l'accueil en établissement**
  - **4-Accroître la prévention de la perte d'autonomie et le soutien aux aidants**
  - 5-Assurer une réponse coordonnée et de qualité aux besoins des personnes
  - 6-Poursuivre la dynamique inclusive de toutes les politiques départementales

## Partie 2 : Les différents volets du projet d'établissement

## I. La colonne vertébrale du projet d'établissement : les axes stratégiques de l'association

**1**

Développer une Plateforme Gérontologique de territoire (Hébergement permanent, Unité de vie Protégée, Hébergement temporaire, Post Hospitalisation, Accueil de jour, Accueil de nuit, PASA, ...).



**2**

Développer un Projet de Coopération assurant la pérennité de la Maison Saint Cyr (EHPAD).



**3**

Développer un Projet Architectural de réhabilitation global afin d'inscrire la Maison Saint Cyr dans un projet adapté à l'horizon 2027.



## II. Le volet soins

### Projet 1 : Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

#### Le contexte

Chaque résident doit disposer d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Néanmoins, cette démarche étant chronophage, il est actuellement difficile de le mettre en œuvre pour toutes les personnes accompagnées.

#### Le projet

L'objectif est de rédiger pour chaque résident un projet d'accompagnement personnalisé tenant compte de ses besoins et de ses attentes spécifiques. Il sera suivi et réévalué.

**Action 1 :** Formaliser un PAP pour tous les résidents

**Action 2 :** Questionner l'organisation des soins

**Action 3 :** Améliorer la communication autour du résident entre les familles et les soignants (en lien avec projet 3 du volet accompagnement à la vie sociale et animation)



## Projet 2 : Formaliser une politique de prévention en cohérence avec les besoins des résidents de l'établissement

### Le contexte

Des procédures existent dans l'établissement mais certaines ne sont pas connues ou ne sont plus à jour. En outre, le turnover des professionnels ne facilite pas l'appropriation des protocoles par ces derniers.

Sur certaines thématiques (les soins palliatifs, la dénutrition, ...) les professionnels sont formés et ont développé des compétences spécifiques. Cependant, d'autres thématiques telles que les troubles psychiatriques de la personne âgée peuvent les mettre en difficulté.

### Le projet

Le projet vise à organiser des groupes de travail par thématique pour identifier des conduites à tenir claires et partagées. Ces éléments seront synthétisés dans un protocole.

**Action 1 :** Remettre à jour les procédures (fin de vie, dénutrition, douleur, hygiène buccodentaire, ...)

**Action 2 :** Rédiger de nouvelles conduites à tenir, notamment sur la prise en charge des troubles cognitifs ou psychiatriques

**Action 3 :** Développer une démarche bientraitante adaptée à la personne âgée



## Projet 3 : Améliorer l'accès aux soins à court, moyen et long terme pour les résidents et consolider les liens avec les adresseurs

### Le contexte

Un médecin assure la coordination au sein de l'établissement depuis septembre 2022.

Cependant, l'accès aux soins des résidents peut être très complexe car :

- Des résidents n'ont pas de médecins traitants,
- Des rendez-vous sont annulés car des familles ne peuvent pas toujours accompagner les résidents aux examens médicaux,
- Des professionnels de ville n'acceptent pas les personnes à mobilité réduite.

L'établissement a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec les établissements du territoire et les professionnels libéraux.

### Le projet

Le projet doit permettre de maintenir et renforcer le lien avec les adresseurs et les partenaires pour améliorer l'accès aux soins et mettre en œuvre des dispositifs innovants à court, moyen et long terme.

**Action 1** : Encourager le développement des partenariats avec les acteurs de soins du territoire

**Action 2** : Développer la Télémédecine

**Action 3** : Développer des coopérations pour favoriser l'accès aux soins via l'intégration d'une infirmière en pratique avancé (IPA)

**Action 4** : Réfléchir à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle ouverte sur le quartier



## Projet 4 : Accompagnement des publics spécifiques

### Le contexte

L'établissement dispose d'un PASA. La cohabitation entre différents profils de résidents et personnes déambulantes sujettes à des chutes a incité l'établissement à créer une unité de vie protégée (UVP).

### Le projet

Créer l'UVP en 2023 et poursuivre les réflexions sur l'évolution des EHPAD et des publics accueillis dans l'objectif de répondre aux besoins spécifiques.

**Action 1 :** Finaliser le projet de création de l'UVP et en prévoir d'autres si nécessaire

**Action 2 :** Réfléchir sur la création de dispositifs/unités/places spécifiques adaptés à d'autres profils de résidents (Unité « cocooning » ; Accueil PHV (personne handicapée vieillissante) ; Unité psychiatrique...).



## Projet 5 : Création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

### Le contexte

La conduite de projets innovants fait partie de l'ADN de la maison Saint Cyr. L'établissement dispose d'un accueil de jour, d'une plateforme de répit, d'une unité d'hébergement temporaire et d'un PASA.

L'établissement est membre fondateur du Bistrot Mémoire, de la coopérative SKORANN (ex-Médicoop35).

Dans cette dynamique, l'établissement souhaite tenir compte de l'évolution démographique et répondre à la diversité des besoins des personnes âgées par la création du Centre de Ressources Territorial. Ce projet, porté en partenariat avec HSTV, est inscrit dans le plan stratégique de l'association.

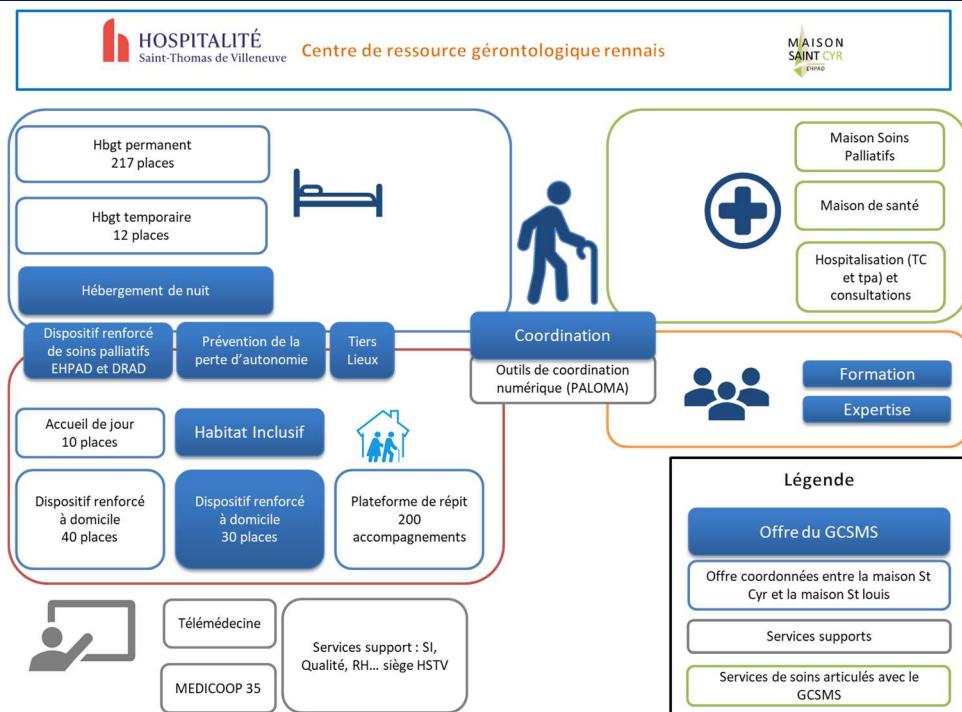
Pour rappel, la maison Saint Louis/HSTV a développé le projet innovant "VIVAM" pour VIVre en Autonomie à la Maison (EHPAD à domicile), qui est complémentaire des services de la maison Saint Cyr.

### Le projet

Créer un Centre de Ressources Territorial.

**Action 1 :** Elaborer le projet de Centre de Ressources Territorial

**Action 2 :** Optimiser l'activité de la plateforme de répit et de l'accueil de jour en questionnant le projet de service



### III. Le volet animation et accompagnement à la vie sociale

#### Projet 1 : Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

##### Le contexte

L'établissement dispose d'une commission d'admission des nouveaux résidents, cette dernière est composée du médecin coordonnateur, de la responsable et de l'assistante administrative, des responsables hôteliers et de soins. C'est l'assistante administrative qui centralise les demandes d'admission. Demandes pour lesquelles l'établissement a de plus en plus de difficultés à répondre au regard des entrées tardives et médicalement plus lourdes. Les critères d'admissions ont été définis collégialement. Les décisions sont prises en équipe pluridisciplinaire.

Cette commission valide les admissions en fonction des possibilités des équipes d'accompagner le résident au plus près de ses besoins.

Actuellement, l'organisation de l'entrée des nouveaux résidents est perfectible, tant sur le volet administratif, que sur l'accueil physique.

##### Le projet

Le projet vise à mieux répondre aux besoins du résident en :

- Soignant l'accueil du nouvel arrivant.
- Optimisant la commission d'admission pour diminuer la perte d'information.

**Action 1** : Améliorer l'admission des résidents

**Action 2** : Personnaliser l'accueil du nouveau résident, pour « l'accueillir comme à la maison »

**Action 3** : Remettre à jour le livret d'accueil



## Projet 2 : Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

### Le contexte

Le CVS est un dispositif clef de l'établissement, son fonctionnement est efficace et les résidents y participent. Les équipes essayent autant que possible d'inclure le résident dans la vie de la Cité, notamment en l'accompagnant lors des élections (procuration, accompagnement physique) et des animations de la ville.

### Le projet

Le projet vise à respecter les libertés individuelles et le rythme de chaque personne.

**Action 1** : Faire le lien avec le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

**Action 2** : Impliquer davantage les résidents dans des thématiques en relation avec leurs libertés et droits

**Action 3** : Renforcer la démarche et la culture d'un accompagnement bientraitant



## Projet 3 : Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

### Le contexte

La communication et la transmission d'informations entre les professionnels et les familles sont à améliorer, particulièrement avec les familles des résidents qui n'ont plus la capacité de s'exprimer. Des outils existent néanmoins (cahier de liaison) et les professionnels tentent de répondre au mieux aux demandes des familles.

En outre, l'établissement bénéficie d'une forte implication des bénévoles. De ce fait, la question de l'accès et la transmission de certaines informations concernant les résidents aux « non » professionnels/ bénévoles se pose.

A ce jour, la gazette est le principal canal de communication qui permet de relayer des informations auprès du résident (sorties, ouvertures bar, paroles...).

### Le projet

Le projet vise à faire le lien entre les différents intervenants de l'établissement, mais également avec le résident et sa famille.

**Action 1 :** Améliorer la communication avec la famille des résidents

**Action 2 :** Mobiliser des bénévoles auprès des résidents et dans les différents projets de l'établissement. Coordonner l'ensemble des intervenants via une commission de vie sociale, véritable cellule de coordination de la vie sociale et de l'animation de la maison réunissant résidents, bénévoles et professionnels.

**Action 3 :** Améliorer la communication externe pour valoriser les projets de l'établissement via notamment des outils numériques (newsletter ; site internet ; réseaux sociaux...)



## Projet 4 : Construire un projet d'animation qui prend en compte les spécificités des résidents

### Le contexte

L'animation doit être proposée à l'ensemble des résidents, quel que soit leur état de santé et niveau de dépendance.

En effet, il est nécessaire de stimuler tout le potentiel cognitif du résident. Le type d'animation doit ainsi être adapté aux différents moments de la journée.

L'équipe d'animation coordonne et soutient les initiatives de l'équipe soignante dans sa contribution à la vie sociale.

L'animation du week-end ne semble pas suffisante selon les résidents et plusieurs constats ont pu être réalisés :

- Le bar de l'amitié était ouvert tous les jours. Faute de bénévoles, ce n'est plus le cas, notamment le week-end.
- L'équipe d'animation ne travaillant pas le week-end, trop peu d'animations sont organisées.

### Le projet

Le projet vise à concevoir une animation dynamique et ambitieuse, adaptée aux différents profils des résidents et à faire reconnaître l'animation comme un « soin » à part entière.

**Action 1** : Ecrire un projet d'animation adapté à l'ensemble des résidents

**Action 2** : Proposer plus d'animation le week-end

**Action 3** : Intégrer l'ensemble des professionnels de l'établissement à l'accompagnement à la vie sociale des résidents



## Projet 5 : Maintenir et développer la politique d'ouverture sur le territoire de l'établissement

### Le contexte

L'établissement a depuis toujours eu une très forte culture d'ouverture sur la Cité. En effet, Saint Cyr a pour constante d'organiser divers évènements (expositions culturelles, braderies, ...).

Cette dynamique a été freinée par l'épidémie de COVID 19, mais l'objectif est bien de reprendre ces évènements.

### Le projet

Le projet doit permettre de construire et organiser des évènements à destination des résidents et des habitants du quartier, en lien avec les partenaires extérieurs.

**Action 1 :** Relancer les projets avec les associations de quartier

**Action 2 :** Consolider la place de l'établissement au sein du quartier, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux

**Action 3 :** Faire de la salle d'activités un tiers lieu

**Action 4 :** Intégrer et faire vivre les réflexions issues du forum citoyen



## IV. Le volet hôtelier et architectural

### Projet 1 : Respecter les préférences, goûts et régimes des résidents

#### Le contexte

Une commission menue est organisée chaque trimestre en présence des résidents et du responsable cuisine, les menus sont revus toutes les 7 semaines avec une diététicienne. Aujourd’hui, il y a peu de partage d’informations entre les services de soins, le service hôtelier et la cuisine (support papier). Par ailleurs, le respect des menus spéciaux, des régimes (soumis à prescription médicale) ou des préférences est défaillant. Un décalage est observé entre les menus commandés et les menus livrés. La gestion des absences occasionnelles des résidents est à améliorer.

#### Le projet

Le projet doit permettre d’assurer la satisfaction des résidents quant à la prestation repas et le respect des goûts et des régimes.

**Action 1 :** Formaliser un outil de transmission pour assurer le respect des régimes, préférences et goûts

**Action 2 :** Elaborer une procédure sur les absences occasionnelles des résidents

**Action 3 :** Conduire une réflexion sur les textures modifiées et sur une carte de remplacement

**Action 4 :** Evaluer et questionner la prestation des repas et du service hôtelier



## Projet 2 : Réévaluer l'organisation du service hôtelier

### Le contexte

Le service hôtelier a été mis en place dans l'établissement en 2021. Les professionnels ont besoin d'une formation à l'accompagnement hôtelier des personnes âgées.

L'organisation actuelle ainsi que l'articulation entre les missions de l'équipe hôtelière et les autres services sont à questionner.

### Le projet

Le projet vise à améliorer la qualité du service hôtelier à destination des résidents.

**Action 1 : Evaluer et questionner l'organisation du service hôtelier**

**Action 2 : Identifier des référents au sein de l'équipe hôtelière**

**Action 3 : Formaliser les procédures qualité du service hôtelier**

**Action 4 : Former les professionnels à l'art de la table**



## Projet 3 : Questionner le positionnement du service blanchisserie au sein de l'établissement

### Le contexte

Il y a deux circuits pour le traitement du linge (le linge des résidents qui le souhaitent est traité par l'EHPAD et le linge plat est pris en charge par la blanchisserie du CHU de Rennes du Site Pontchaillou).

Le marquage du linge résident est réalisé par la maison St Cyr.

Les problématiques identifiées en lien avec le traitement du linge sont les suivantes :

- Erreurs de tri du linge
- Procédures sur le circuit du linge à redéfinir (sacs lourds, trop remplis, ...)
- Perte de linge

### Le projet

Sensibiliser les professionnels de l'ensemble de l'établissement aux rôles et missions de la blanchisserie. Revoir l'organisation du circuit du linge.

**Action 1** : Sensibiliser les équipes sur le fonctionnement du circuit du linge pour éviter notamment les erreurs de sac (organiser des mises en situations).

**Action 2** : Systématiser le marquage du linge

**Action 3** : Effectuer une étude du poste de lingère

**Action 4** : Assurer le bon circuit de distribution du linge au résident



## Projet 4 : Améliorer la signalétique au sein de l'EHPAD et appropriation des lieux de vie

### Le contexte

L'établissement vaste, l'architecture atypique, la signalétique vieillissante et inadaptée rendent difficile la prise de repères pour l'ensemble des usagers.

### Le projet

Analyser et redéfinir la signalétique de l'établissement.

**Action 1 :** Construire la signalétique de l'établissement en collaboration avec les usagers

**Action 2 :** Améliorer la signalétique de l'établissement en lien avec le nouveau schéma architectural



## Projet 5 : Identifier la place des familles dans l'entretien des espaces privés des résidents

### Le contexte

Les locaux sont vétustes mais bien entretenus. Le personnel est vigilant.

### Le projet

Définir les besoins et attentes des résidents et de leurs familles concernant l'entretien de leurs chambres.

Associer les familles à l'entretien des chambres.

- Action 1 :** Questionner et intégrer au sein du projet d'accompagnement personnalisé les souhaits du résident en matière d'entretien de son espace privé
- Action 2 :** Acheter du petit matériel de ménage à fournir au résident qui le souhaite
- Action 3 :** Evaluer la qualité d'entretien des chambres



## Projet 6 : Nourrir les réflexions autour du futur projet architectural

### Le contexte

Les locaux appartiennent à la ville de Rennes. Il s'agit de bâtiments historiques et vétustes. L'établissement n'est plus aux normes dans plusieurs domaines (normes incendies). Un audit mandaté par la ville de Rennes est en cours de réalisation.

### Le projet

Sécuriser et mettre aux normes l'établissement en lien avec l'audit technique réalisé par la ville de Rennes.

Concevoir le nouveau schéma architectural en lien avec le projet stratégique de l'association.

- Action 1 :** Concrétiser des travaux de sécurité
- Action 2 :** Mettre aux normes l'établissement
- Action 3 :** Concevoir le nouveau schéma architectural



## V. Le volet RH et social

### Projet 1 : L'accueil des nouveaux arrivants comme un facteur clef de la fidélisation

#### Le contexte

L'accueil des professionnels fait parfois l'objet d'insatisfaction aussi bien de la part des professionnels titulaires que des professionnels remplaçants.

L'accompagnement de nouveaux professionnels dans leur prise de fonction est chronophage.

Cela est décourageant pour les titulaires d'accueillir des « mercenaires intérimaires ».

D'autre part, les professionnels intérimaires arrivent parfois au sein de l'établissement sans véritablement avoir d'informations sur leur mission (le code d'entrée, le nom du service et sa localisation).

Les équipes de Saint Cyr ont travaillé récemment sur un livret d'accueil en version synthétique, transmis aux intérimaires.

#### Le projet

Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants pour les fidéliser.

**Action 1 :** Mettre à jour le livret d'accueil et en assurer sa diffusion

**Action 2 :** Remettre en place le parcours d'accueil du nouvel arrivant en CDI (compagnonnage, visite et rencontres clefs)

**Action 3 :** Renforcer la communication RH en interne et externe

**Action 4 :** Identifier un référent aide-soignant coordonnateur de service



## Projet 2 : Consolider la politique Qualité de Vie au Travail de l'établissement

### Le contexte

Ces dernières années au sein de l'établissement, la QVT a été un axe prioritaire. Un plan d'action bien-être au travail a notamment été élaboré. Plusieurs actions ont été mises en place, notamment sur l'organisation du travail. Le CSE est un dispositif de dialogue social utilisé dans l'établissement.

Un thérapeute intervient au sein de l'établissement depuis juillet 2020. Des Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles sont mis en œuvre depuis septembre 2022.

### Le projet

Améliorer la qualité de vie au travail des salariés pour les fidéliser et attirer des talents.

**Action 1 :** Créer un CSSCT à part entière

**Action 2 :** Poursuivre la démarche QVT initiée depuis 2021 dans l'établissement

**Action 3 :** Propager les valeurs d'accompagnement du résident et y relier les actions QVT  
«Prendre soins des soignants pour améliorer l'accompagnement des résidents »



## Projet 3 : Réaffirmer les valeurs de l'établissement

### Le contexte

Le renouvellement récent des équipes a altéré la culture commune de l'accompagnement des résidents (Exemple : « la méthode validation » de Naomie Feil, le service à table, l'animation...).

### Le projet

Partager, diffuser les valeurs de l'établissement et fédérer les professionnels autour de celles-ci.

**Action 1** : Proposer la Formation Humanitude

**Action 2** : Garantir le suivi du projet établissement

**Action 3** : Elaborer une charte « d'attitude »

**Action 4** : Mise à jour du règlement Intérieur



## Projet 4 : Consolider le rôle et la place du management intermédiaire

### Le contexte

L'organigramme et les canaux de communication ne sont pas systématiquement respectés. Les échanges se font beaucoup du terrain vers la direction, ou par l'intermédiaire du CSE en court-circuitant les responsables d'encadrement.

Des temps d'échange sont définis dans l'établissement :

- Réunions du personnel le mardi en présence du Directeur. Ces réunions, plutôt descendantes dans la réalité, sont néanmoins appréciées.
- Transmissions chaque jour au niveau du soin et chaque semaine pour l'hôtellerie, en présence des responsables.

Les entretiens annuels d'évaluation ne sont pas systématiquement réalisés.

### Le projet

Réaffirmer le positionnement et le rôle des managers intermédiaires au sein de l'établissement.

**Action 1** : Programmer des réunions de service en présence de l'équipe d'encadrement

**Action 2** : Réaffirmer et communiquer sur le rôle des managers de l'établissement

**Action 3** : Relancer les entretiens individuels

**Action 4** : Mettre en place des actions de formation et de communication auprès du management de proximité



## Projet 5 : Poursuivre les travaux menés sur l'attractivité

### Le contexte

Dans la mesure du possible l'établissement s'inscrit dans une politique de remplacement de chaque professionnel absent.

La situation au centre de la ville de Rennes contribue à l'attractivité de l'établissement. Par ailleurs, l'établissement est proactif en matière d'attractivité et il est intégré au sein de différents dispositifs.

- Un dispositif d'intérim coopératif par le biais de la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Skorann qui regroupe 64 établissements du champ du handicap et des personnes âgées. Bien qu'il s'agisse d'une structure à but non lucratif, cela ne prémunit pas les établissements des intérimaires de "passage".
- L'établissement a également développé un système de détection/formation via le projet Pierrette en partenariat avec d'autres EHPAD, pôle emploi et askoria.

### Le projet

Le projet a pour objectif de favoriser l'attractivité de l'établissement.

- Action 1 :** Rechercher des solutions et des dispositifs innovants en matière d'attractivité  
**Action 2 :** Perfectionner et améliorer le fonctionnement de Skorann  
**Action 3 :** Refondre le site internet  
**Action 4 :** Développer la communication autour des projets conduits par l'établissement sur les différents canaux (site internet, réseaux sociaux, ...)



## VI. Le volet qualité et gestion des risques

### Projet 1 : Renforcer la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité

#### Le contexte

Il n'y a plus de responsable qualité dans l'établissement. Par conséquent, la démarche d'amélioration continue de la qualité est un peu mise de côté. Auparavant, le responsable qualité avait accompagné la formalisation de l'évaluation interne et externe avec une approche très facilitatrice.

En outre, depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif étant d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

La loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer un nouveau référentiel d'évaluation des établissements médico-sociaux. Ce référentiel pourra être utilisé par l'établissement lui-même pour son auto-évaluation et par les organismes évaluateurs.

#### Le projet

Le projet vise à structurer la démarche qualité en définissant une instance en charge de ces questions et formaliser une organisation au sein des services. Par ailleurs, il est essentiel de s'assurer de la pérennisation de la démarche qualité au sein de l'EHPAD.

**Action 1 :** Recruter un responsable qualité quand la situation financière de l'établissement le permettra

**Action 2 :** Nommer un référent qualité (AS référent) dans chacun des services qui aura la charge de diffuser la culture qualité au sein de l'établissement

**Action 3 :** Écrire la politique d'amélioration de la qualité avec la réactivation d'une instance et les outils nécessaires au suivi des actions

**Action 4 :** Se préparer aux nouvelles modalités de certification des établissements médico-sociaux en lien avec les référentiels HAS



## Projet 2 : Améliorer la gestion des événements indésirables et des risques

### Le contexte

Un outil de déclaration est existant (logiciel Ageval), mais les événements déclarés ne peuvent pas tous être qualifiés d'évènements indésirables (pour rappel, la fiche d'évènement indésirable permet à toute personne ayant constaté une situation à risques, un dysfonctionnement, un incident, un accident, de signaler cet événement au service qualité). De fait, les évènements graves tels qu'une erreur d'administration médicamenteuse ne sont pas toujours déclarés.

Un message de remerciement est systématiquement envoyé à la personne qui fait une déclaration, mais il n'y a pas véritablement d'analyse et de suivi des déclarations.

Aussi, l'établissement a été accompagné par l'ARS à la suite de la survenue d'un évènement indésirable grave. Un groupe d'analyse des pratiques a été organisé (CREX), et plusieurs professionnels ont pu bénéficier d'une formation à l'analyse approfondie des causes.

### Le projet

Le projet a pour objectif de diffuser la culture qualité par la mise en place d'un dispositif permettant de centraliser les fiches d'évènements indésirables (FEI), les suivre et les analyser.

**Action 1 :** Former les professionnels et diffuser la culture qualité dans l'établissement, en s'appuyant sur un responsable qualité et sur les référents qualité des services.

**Action 2 :** Assurer le suivi des FEI, organiser des CREX et apporter une réponse aux déclarants

**Action 3 :** Communiquer auprès des professionnels les résultats de l'analyse des FEI



## Projet 3 : Formaliser la démarche de développement durable de l'établissement

### Le contexte

L'établissement a été précurseur dans les questions du manger bio et manger sain. En effet, dès la fin des années 1990, l'établissement a mis en place la quinzaine bio, évènement ouvert vers la cité et très orienté vers les questions écologiques.

L'établissement est également engagé dans le tri des déchets papiers.

Il existe une problématique sur les déchets, et notamment sur la quantité de déchets produits, plus spécifiquement sur :

- Les bouteilles d'eau
- Les déchets alimentaires

### Le projet

Le projet vise à structurer la politique/démarche de développement durable et s'assurer de la pérennité des actions mises en place.

**Action 1** : Mettre des robinets d'eau froide dans les étages

**Action 2** : Identifier des actions concrètes à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie (sensibilisation, ...)

**Action 3** : Responsabiliser le propriétaire aux normes environnementales et énergétiques en lien avec le bâtiment

**Action 4** : Réaliser un audit sur le gaspillage alimentaire par le service de restauration en lien avec le service hôtelier et valoriser les actions déjà mise en œuvre

**Action 5** : Réactiver les conférences ouvertes vers la cité sur des thématiques en lien avec le développement durable (les médecines alternatives, le manger bio, l'alimentation responsable ...)

**Action 6** : Développer les achats responsables et les circuits courts en prenant en compte la soutenabilité économique du projet

**Action 7** : Envisager l'utilisation de produits écoresponsables



## Projet 4 : Garder la maîtrise sur la maintenance et la restauration

### Le contexte

Pour la maintenance générale, l'établissement fait appel à un prestataire extérieur « Ouest facilities ». La collaboration est plutôt bonne, la société a mis en place des procédures et les professionnels savent solliciter les équipes.

Pour la restauration, l'établissement fait appel à un prestataire extérieur "Compass".

### Le projet

Le projet doit permettre d'organiser des temps d'échanges réguliers avec les prestataires externes pour rechercher une amélioration permanente de la qualité des prestations.

- Action 1 :** Evaluer et ajuster la coopération avec les prestataires externes  
**Action 2 :** Obtenir des labels qualitatifs en matière de restauration



## Partie 3 : Annexes



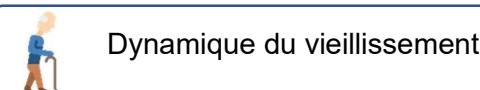
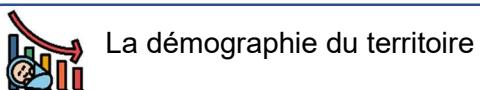
## Annexe 1 : Les détails de la démarche d'accompagnement

### Focus sur la phase 1 :

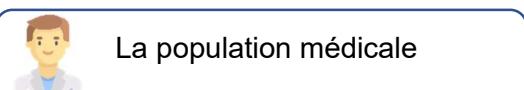


**Analyse quantitative** (analyse des données du territoire et des données d'activités de l'établissement).

#### Les données populationnelles

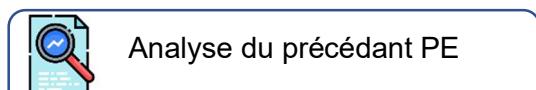


#### Offre de soins sur le territoire



**Analyse qualitative**, via des entretiens semis-directifs ont été réalisés avec l'ensemble des pôles de l'établissement.

#### Les données de l'établissement



#### Les entretiens



### Focus sur la phase 2 :

La première phase de diagnostic a permis d'identifier des axes de développement prioritaires pour l'établissement pour les 5 prochaines années, sur lequel s'articule le Projet d'Etablissement.

Ainsi, ce projet d'établissement doit pourvoir s'articuler autour de 3 grands axes de développement également portés par l'association :

- Développer une plateforme gérontologique de territoire.

- Développer un projet de coopération confortant sa place d'acteur incontournable.
- Développer le projet architectural de réhabilitation global à horizon 2027.

La phase 2 s'est déroulée entre le 16 mai 2022 et le 06 juillet 2022, en effet, pour maintenir la dynamique projet, les différentes rencontres avec les groupes de travail pluridisciplinaires se sont tenues à intervalle réduit.



**Les groupes de travail ont réunis entre 10 à 15 personnes en moyenne :** cette participation montre l'implication et la forte dynamique autour de ce projet d'établissement.

## Annexe 2 : Les 25 fiches actions

<b>Volet Soins</b>	Fiche action 1	Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles
	Fiche action 2	Formaliser une politique de prévention en cohérence avec les besoins des résidents de l'établissement
	Fiche action 3	Améliorer l'accès aux soins à court, moyen et long terme pour les résidents et consolider les liens avec les adresseurs
	Fiche action 4	Accompagnement des publics spécifiques
	Fiche action 5	Formaliser le projet du centre de ressource gérontologique
<b>Volet animation et accompagnement à la vie sociale</b>	Fiche action 6	Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles
	Fiche action 7	Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles
	Fiche action 8	Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles
	Fiche action 9	Construire un projet d'animation qui prend en compte les spécificités des résidents
	Fiche action 10	Maintenir et développer la politique d'ouverture sur le territoire de l'établissement
<b>Volet hôtelier et architectural</b>	Fiche action 11	Respecter les préférences, goûts et régimes des résidents
	Fiche action 12	Réévaluer l'organisation du service hôtelier
	Fiche action 13	Questionner le positionnement du service blanchisserie au sein de l'établissement
	Fiche action 14	Améliorer la signalétique au sein de l'EHPAD et appropriation des lieux de vie
	Fiche action 15	Identifier la place des familles dans l'entretien des espaces privés des résidents
	Fiche action 16	Nourrir les réflexions autour du futur projet architectural
<b>Volet RH et social</b>	Fiche action 17	L'accueil des nouveaux arrivants comme facteur clef de la fidélisation
	Fiche action 18	Consolider la politique Qualité de Vie au Travail de l'établissement
	Fiche action 19	Réaffirmer les valeurs de l'établissement
	Fiche action 20	Consolider le rôle et la place du management intermédiaire
	Fiche action 21	Poursuivre les travaux menés sur l'attractivité
<b>Volet qualité et gestion des risques</b>	Fiche action 22	Renforcer la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité
	Fiche action 23	Améliorer la gestion des évènements indésirables et des risques
	Fiche action 24	Formaliser la démarche de développement durable de l'établissement
	Fiche action 25	Garder la maîtrise sur la maintenance et la restauration

## VOLET SOINS

### Fiche action 1 : Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

#### Projet : S'adapter aux besoins des résidents

**Objectif :** Rédiger pour chaque résident un PAP tenant compte de ses besoins et de ses attentes spécifiques, suivi et réévalué

**Pilotes :** Didier Giffard Boulant, Carole Calvar, Virginie Toussaint, Maryline Houelbec, Michaël Barat

**Action 1 :** Formaliser un PAP pour tous les résidents

*Sous action 1 : Clarifier et instituer la procédure de création et d'évaluation des PAP*

*Sous action 2 : Programmer des séances de travail pluriprofessionnelles pour la création et l'évaluation des PAP par résident*

*Sous action 3 : Planifier le calendrier de suivi des PAP pour chaque résident et identifier un professionnel référent*

**Action 2 : Questionner l'organisation des soins**

*Sous action 1 : Revoir l'organisation des soins régulièrement et identifier des axes d'amélioration si besoins*

*Sous action 2 : Mettre en œuvre les conclusions des états des lieux*

*Sous action 3 : Coordonner les soins dans le service*

**Action 3 : Améliorer la communication autour du résident entre les familles et les soignants**

**Indicateurs de suivi :**

Nombre de PAP

Nombre de PAP revus

Nombre de référents

## Fiche action 2 : Formaliser une politique de prévention en cohérence avec les besoins des résidents de l'établissement

**Projet :** Mettre à disposition des professionnels des outils en matière de prévention et d'accompagnement du résident

**Objectifs :** Organiser des groupes de travail par thématique pour identifier des conduites à tenir claires et partagées  
Rédiger les protocoles et les diffuser

**Pilotes :** Didier Giffard Boulant, Carole Calvar, Angelina Massard, Annie Parageaud, Joanne Joly

**Action 1 :** Remettre à jour les procédures (fins de vie , dénutrition, douleur, Hygiène bucco dentaire, ...)

**Sous action 1 :** Remettre à jour les procédures et les intégrer dans Ageval

**Sous action 2 :** Former les professionnels ou diffuser les bonnes pratiques avec les personnes déjà formées

**Sous action 3 :** Avoir des soignants référents sur ces thématiques

**Action 2 :** Rédiger de nouvelles procédures, notamment sur la prise en charge des troubles cognitifs et ou psychiatriques

**Sous action 1 :** Définir les besoins et attentes d'accompagnement en lien avec les CHS

**Sous action 2 :** Développer la téléconsultation

**Action 3 :** Développer une démarche bientraitante adaptée à la personne âgée

**Indicateurs de suivi :**

Nombre de procédures actualisées  
Nombre de personnes formées

### Fiche action 3 : Améliorer l'accès aux soins à court, moyen et long terme pour les résidents et consolider les liens avec les adresseurs

**Projet :** Permettre de maintenir et renforcer le lien avec les adresseurs et les partenaires pour améliorer l'accès aux soins et mettre en œuvre des dispositifs innovants à court, moyen et long terme

**Objectif :** Trouver des solutions à court, moyen et long terme pour améliorer l'accès aux soins médicaux des résidents

**Pilotes :** Julien Bachy, Hervé Leleu, Elodie Delaunay, Isabelle Houdy, Joanne Joly

**Action 1 :** Encourager le développement des partenariats avec les acteurs de soins du territoire

**Sous action 1 :** Faire un état des lieux des partenaires existants

**Sous action 2 :** Travailler sur un outil de transmission/partage d'informations entre les adresseurs et l'EHPAD

**Action 2 :** Développer la télémédecine

**Sous action 1 :** Prévoir une organisation spécifique à la Télémédecine

**Sous action 2 :** Développer certaines thématiques dont Gériatrie, Ophtalmologie, Psychiatrie, Dermatologie...

**Action 3 :** Développer des coopérations pour favoriser l'accès aux soins via l'intégration d'une infirmière en pratique avancé (IPA)

**Sous action 1 :** Développer cette thématique via le partenariat avec HSTV St Louis et la création d'un centre de ressources territorial

**Sous action 2 :** Mutualiser une IPA ( Infirmière en pratique avancée)

**Action 4 :** Réfléchir à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle ouverte sur le quartier

#### Indicateurs de suivi :

Nombre de professionnels inscrits au listing

Nombre de résidents sans médecins traitant

Nombre de téléconsultations

#### Fiche action 4 : Accompagnement des publics spécifiques

**Projet :** Conduire des réflexions sur l'évolution des EHPAD et des publics accueillis

**Objectif :** Répondre aux besoins des résidents ayant des problématiques spécifiques

**Pilotes :** Elodie Delaunay, Céline Chanteux, Estelle Mouillet, Isabelle Houdy, Joanne Joly, Maelann Dubet

**Action 1 :** Finaliser le projet de création de l'UVP et en prévoir d'autres si nécessaire

**Sous action 1 :** Adapter et repenser l'organisation sur plusieurs thématiques :

- Organisation du travail
- Architecture et aménagement
- Projet de Service
- Résidents
- Hotellerie

**Action 2 :** Réfléchir sur la création de dispositifs/unités/places spécifiques adaptés à d'autres profils de résidents (Unité « cocooning » ; Accueil PHV (personne handicapée vieillissante) ; Unité psychiatrique...)

**Indicateur de suivi :**

Nombre de résidents entrés et sortis de l'UVP

## Fiche action 5 : Création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

### Projet : Crée un Centre de Ressources Territorial

**Objectifs :** Proposer une offre de service pour répondre aux besoins de la population  
Être un établissement vecteur d'innovation sur le territoire

**Pilotes :** Julien Bachy, Carole Calvar, Elodie Delaunay, Estelle Mouillet

**Action 1 :** Elaborer le projet de Centre de Ressources Territorial

**Sous action 1 :** Organiser des rencontres entre les équipes des différents établissements

**Sous action 2 :** Alimenter le projet

**Action 2 :** Optimiser l'activité de la plateforme de répit et de l'accueil de jour en questionnant le projet de service

**Sous action 1 :** Redéfinir les besoins de la population et adapter en conséquence le projet de l'accueil de jour

**Sous action 2 :** Consolider le lien plateforme de répit et accueil de jour

#### Indicateurs de suivi :

Taux d'occupation en accueil de jour, plateforme de répit

## VOLET ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

### Fiche action 6 : Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

**Projet :** Optimiser la commission d'admission pour diminuer la perte d'information  
Soigner l'accueil du nouveau résident

**Objectifs :** Améliorer l'accueil d'un nouveau résident et de sa famille

**Pilotes :** Didier Giffard Boulant, Pierre Cadieu

**Action 1 :** Améliorer l'admission des résidents

**Sous action 1 :** Créer une procédure de recueil d'information /Check list pour chaque nouvelle admission (personne de confiance, régime alimentaires, habitude,...)

**Sous action 2 :** Systématiser les visites de préadmissions pour les nouveaux résidents

**Sous action 3 :** Organiser un temps de rencontre avec les responsables de services, les résidents et la famille lorsque cela est possible

**Action 3 :** Remettre à jour le livret d'accueil

**Action 2 :** Personnaliser l'accueil du nouveau résident, pour « l'accueillir comme à la maison »

**Sous action 1 :** Accompagner le résident dans ses 1ers pas dans la maison et assurer sa présentation auprès des autres résidents

**Sous action 2 :** Sur la base du volontariat rédiger un texte dans la gazette avec l'histoire de vie du résident ( interview réalisée par l'animateur

**Sous action 3 :** Conduire une réflexion sur la création d'une communauté de référents résidents pour les nouveaux résidents

**Sous action 4 :** Organiser un temps de rencontre entre les nouveaux résidents et membres référents des résidents dans les mois qui suivent l'entrée

**Indicateurs de suivi :**

Enquête de satisfaction

Entretien qualitatif

## Fiche action 7 : Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

**Projet :** Respecter les libertés individuelles et le rythme de chaque personne

**Pilotes :** Marine Pencolé, Michaël Barat, Philippe Cosnard

**Action 1 :** Faire le lien avec le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

**Action 2 :** Impliquer davantage les résidents dans des thématiques en relation avec leurs libertés et droits

**Action 3 :** Renforcer la démarche et la culture d'un accompagnement bientraitant

## Fiche action 8 : Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

**Projet :** Faire du lien entre les différents intervenants bénévoles et professionnels de l'établissement  
Communiquer notamment par le biais numérique

**Objectifs :** Intégrer pleinement les bénévoles dans l'établissement

Promouvoir les projets de l'établissement

**Pilotes :** Nathalie Bocher

**Action 1 :** Améliorer la communication avec la famille des résidents

**Action 3 :** Améliorer la communication externe pour valoriser les projets de l'établissement via notamment des outils numériques

**Indicateur de suivi :**  
Nombres d'articles publiés

**Action 2 :** Mobiliser des bénévoles auprès des résidents et dans les différents projets de l'établissement. Coordonner l'ensemble des intervenants via une commission de vie sociale réunissant résidents, bénévoles et professionnels

***Sous action 1 :** Réfléchir sur la mise en place d'une feuille d'information à destination des bénévoles*

***Sous action 2 :** Revoir et actualiser la charte des bénévoles*

***Sous action 3 :** Faire du lien entre les équipes et les bénévoles*

***Sous action 4 :** Communiquer sur les besoins de bénévolat auprès des familles*

## Fiche action 9 : Construire un projet d'animation qui prend en compte les spécificités des résidents

**Projet :** Concevoir une animation dynamique et ambitieuse, adaptée aux différents profils des résidents

**Objectifs :** Faire reconnaître l'animation comme un soin à part entière et en faire bénéficier les résidents qui le souhaitent  
Faire de l'accompagnement à la vie sociale la préoccupation de tous professionnels

**Pilotes :** Michaël Barat, Nathalie Bocher, Madeleine Hercouet

**Action 1 :** Ecrire un projet d'animation adapté à l'ensemble des résidents

**Sous action 1 :** *Faire un état des lieux et évaluer les animations proposées*

**Sous action 2 :** *Concevoir des dispositifs d'accompagnements en lien avec les soignants pour les résidents les moins sollicités (résidents en chambre)*

**Action 2 :** Proposer plus d'animation le week-end

**Action 3 :** Intégrer l'ensemble des professionnels de l'établissement à l'accompagnement à la vie sociale des résidents

**Indicateurs de suivi :**

Nombre d'animation

Nombre d'animation pour des publics spécifiques

Participation des soignants à l'animation

### Fiche action 10 : Maintenir et développer la politique d'ouverture sur le territoire de l'établissement

**Projet :** Construire des projets et organiser des évènements à destination des résidents mais aussi à destination des habitants du quartier.

Réactiver les liens avec les partenariats/acteurs externes

**Objectifs :** Retrouver sa place de précurseur en terme d'ouverture vers l'extérieur

Fédérer les professionnels autour de projets innovants

**Pilotes :** Michaël Barat, Vincent Gouy

**Action 1 :** Relancer les projets avec les associations de quartier

**Action 2 :** Consolider la place de l'établissement au sein du quartier, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux

**Action 3 :** Faire de la salle d'activités un tiers lieu

**Action 4 :** Intégrer et faire vivre les réflexions issues du forum citoyen

**Indicateur de suivi :**  
Nombre d'évènements

## VOLET HOTELIER ET ARCHITECTURAL

### Fiche action 11 : Respecter les préférences, goûts et régimes des résidents

Projet : Créer des outils pour mieux répondre aux besoins des résidents en matière de restauration

**Objectif :** Assurer la satisfaction des résidents quant à la prestation repas et le respect des goûts et des régimes

**Pilotes :** Rira Noroasy, Nadiège Vaity

**Action 1 :** Formaliser un outil de transmission pour assurer le respect des régimes, préférences et goûts

**Sous action 1 :** Rechercher un support numérique adapté à la prise en compte des régimes, préférences et goûts

**Sous action 2 :** Travailler une procédure entre la prescription des régimes, des préférences et goût du résident jusqu'au service

**Sous action 3 :** Crée une commission Nutrition

**Action 2 :** Elaborer une procédure sur les absences occasionnelles des résidents

**Action 4 :** Evaluer et questionner la prestation des repas et du service hôtelier

**Action 3 :** Conduire une réflexion sur les textures modifiées et sur une carte de remplacement

**Sous action 1 :** Travailler une trame de menu pour les textures modifiées et des menus de remplacement

**Indicateurs de suivi :**

Diminution du nombre d'erreur de régime,  
goût

Nombre de menu de remplacement

Questionnaire de satisfaction des résidents

## Fiche action 12 : Réévaluer l'organisation du service hôtelier

Projet : Questionner l'organisation du service hôtelier et réaliser des ajustements si nécessaire

**Objectif :** Améliorer la qualité du service hôtelier à destination des résidents

**Pilotes :** Rira Noroasy, Nadiège Vaity

**Action 1 :** Evaluer et questionner l'organisation du service hôtelier

**Sous action 1 :** Homogénéiser l'organisation du service hôtelier d'un service à l'autre

**Action 2 :** Identifier des référents au sein de l'équipe hôtelière

**Action 3 :** Formaliser les procédures qualité du service hôtelier

**Action 4 :** Former les professionnels à l'art de la table

### Fiche action 13 : Questionner le positionnement du service blanchisserie au sein de l'établissement

**Projet : Mieux connaître les rôles et les missions des professionnels de la blanchisserie et améliorer le circuit du linge**

**Objectif :** Sensibiliser les professionnels de l'ensemble de l'établissement aux rôles et missions de la blanchisserie.

Revoir l'organisation du circuit du linge

**Pilotes :** Isabelle Faisant, Martine Le Pelletier

**Action 1 :** Sensibiliser les équipes sur le fonctionnement du circuit du linge pour éviter notamment les erreurs de sac (organiser des mises en situations)

**Action 2 :** Systématiser le marquage du linge

**Action 3 :** Effectuer une étude du poste de lingère

**Action 4 :** Assurer le bon circuit de distribution du linge au résident

### Fiche action 14 : Améliorer la signalétique au sein de l'EHPAD et appropriation des lieux de vie

**Projet :** Analyser et redéfinir la signalétique de l'établissement

**Objectifs :** Aider les résidents à mieux se repérer dans l'établissement et ainsi favoriser leur appropriation de la structure

**Pilotes :** Maëlann Dubet, Nathalie Groussard, Madeleine Hercouet

**Action 1 :** Construire la signalétique de l'établissement en collaboration avec les usagers

**Action 2 :** Améliorer la signalétique de l'établissement en lien avec le nouveau schéma architectural

## Fiche action 15 : Identifier la place des familles dans l'entretien des espaces privés des résidents

Projet : Questionner la place des familles dans l'entretien des chambres de leur proche

**Objectifs :** Définir les besoins et attentes des résidents et de leurs familles concernant l'entretien de leurs chambres

Associer les familles à l'entretien des chambres

**Pilotes :** Chrystèle Joubert, Elisabeth Bazantay

**Action 1 :** Questionner et intégrer au sein du projet d'accompagnement personnalisé les souhaits du résident en matière d'entretien de son espace privé

**Action 2 :** Acheter du petit matériel de ménage à fournir au résident qui le souhaite

**Action 3 :** Evaluer la qualité d'entretien des chambres

### Fiche action 16 : Nourrir les réflexions autour du futur projet architectural

**Projet : Conduire une reflexion sur le futur schéma architectural et la mise aux normes de la Maison Saint Cyr**

**Objectifs :** Sécuriser et mettre aux normes l'établissement en lien avec l'audit technique réalisé par la ville de Rennes  
Concevoir le nouveau schéma architectural en lien avec le projet stratégique de l'association

**Pilotes :** Maëlann Dubet, Vincent Gouy

**Action 1 :** Concrétiser des travaux de sécurité

**Action 2 :** Mettre aux normes l'établissement

**Action 3 :** Concevoir le nouveau schéma architectural

## VOLET RH ET SOCIAL

### Fiche action 17 : L'accueil des nouveaux arrivants comme un facteur clef de la fidélisation

Projet : Organiser des temps d'échanges pluriprofessionnels pour traiter des différents enjeux de fidélisation

**Objectif :** Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants pour les fidéliser

**Pilotes :** Didier Giffard Boulant, Elisabeth Danto

**Action 1 :** Mettre à jour le livret d'accueil et en assurer sa diffusion

**Action 3 :** Renforcer la communication RH en interne et externe

*Sous action 1 : Rédiger une fiche de poste pour les référents par service (mettre en exergue les valorisations proposées)*

*Sous action 2 : Communiquer et recenser les professionnels volontaires*

**Action 2 :** Remettre en place le parcours d'accueil du nouvel arrivant en CDI (compagnonnage, visite et rencontres clefs)

**Action 4 :** Identifier un référent aide-soignant coordonnateur de service

*Sous action 1 : Avec Skorann et les agences d'intérim*

*Sous action 2 : Avec les services*

**Indicateurs de suivi :**  
Enquête de satisfaction des professionnels  
Réduction du turn over

## Fiche action 18 : Consolider la politique Qualité de Vie au Travail de l'établissement

**Projet :** Réalimenter le plan d'action QVT et assurer son suivi  
Être proactif dans la création d'espaces de dialogue social

**Objectifs :** Améliorer la qualité de vie au travail des salariés pour les fidéliser et attirer des talents

**Pilotes :** Malika Boudersa, Nadiège Vaity, Vincent Gouy

**Action 1 :** Créer un CSSCT à part entière

**Action 2 :** Poursuivre la démarche QVT initiée depuis 2021 dans l'établissement

**Sous action 1:** *Faire un état des lieux des actions QVT mise en place dans l'établissement et évaluer les actions réalisées (Indicateur, enquête, ...)*

**Sous action 2:** *Réactiver les moments de convivialité formels et informels*

**Sous action 3 :** *Communiquer et valoriser les actions QVT*

**Action 3 :** Propager les valeurs d'accompagnement du résident et y relier les actions QVT « Prendre soins des soignants pour améliorer l'accompagnement des résidents »

**Indicateurs de suivi :**

Enquête baromètre social (ex survey monkey, survio, ....)

Nombre d'actions QVT

### Fiche action 19 : Réaffirmer les valeurs de l'établissement

**Projet : Incrire la Maison Saint Cyr dans une politique générale de formation pour un partage des valeurs d'accompagnement du résident**

**Objectif :** Partager, diffuser les valeurs de l'établissement et fédérer les professionnels autour de celles-ci

**Pilotes :** Julien Barchy, Estelle Mouillet

**Action 1 :** Proposer la Formation Humanitude

**Action 2 :** Garantir le suivi du projet établissement

**Action 3 :** Elaborer une charte « d'attitude »  
*Sous action 1 : Réalisation de petites vidéos sur les attitudes à adopter auprès des résidents*

**Action 4 :** Mettre à jour le règlement Intérieur

**Indicateurs de suivi :**

- Nombre de professionnels ayant participé à la formation
- Connaissance des valeurs de l'établissement
- Nombre de vidéos ou d'articles réalisés

## Fiche action 20 : Consolider le rôle et la place du management intermédiaire

**Projet : Augmenter les temps d'échanges entre les salariés et les managers**

**Objectif :** Réaffirmer le positionnement et le rôle des managers intermédiaires au sein de l'établissement

**Pilotes :** Julien Bachy, Didier Giffard Boulant, Carole Calvar, Vincent Gouy

**Action 1 :** Programmer des réunions de service en présence de l'équipe d'encadrement

**Action 2 :** Réaffirmer et communiquer sur le rôle des managers de l'établissement

**Action 3 :** Relancer les entretiens individuels

**Action 4 :** Mettre en place des actions de formation et de communication auprès du management de proximité

**Indicateurs de suivi :**  
Nombre de réunions de services  
Amélioration de la QVT  
Nombre d'entretiens individuels

## Fiche action 21 : Poursuivre les travaux menés sur l'attractivité

**Projet : Rechercher et réfléchir continuellement sur des dispositifs d'attractivité**

**Objectif :** Favoriser l'attractivité de l'établissement

**Pilotes :** Nadine Heurtel, Catherine Géraux, Estelle Mouillet

**Action 1 :** Rechercher des solutions et des dispositifs innovants en matière d'attractivité

**Action 2 :** Perfectionner et améliorer le fonctionnement de Skorann

**Action 3 :** Refondre le site internet

**Action 4 :** Développer la communication autour des projets conduits par l'établissement sur les différents canaux (site internet, réseaux sociaux, ...)

**Indicateurs de suivi :**  
Nombre de postes vacants

## VOLET QUALITE ET GESTION DES RISQUES

### Fiche action 22 : Renforcer la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité

**Projet : Structurer la démarche qualité en définissant une instance en charge de ces questions et formaliser une organisation au sein des services**  
**S'assurer de la pérennisation de la démarche qualité au sein de l'EHPAD**

**Objectif :** Diffusion de la politique qualité au sein de l'établissement

**Pilotes :** Julien Bachy, Carole Calvar, Hervé Leleu, Vincent Gouy, Estelle Mouillet

**Action 1 :** Recruter un responsable qualité quand la situation financière de l'établissement le permettra

**Sous action 1 :** *Partage et échange des procédures avec HSTV*

**Action 2 :** Nommer un référent qualité (AS référent) dans chacun des services qui aura la charge de diffuser la culture qualité au sein de l'établissement

**Action 3 :** Écrire la politique d'amélioration de la qualité avec la réactivation d'une instance et les outils nécessaires au suivi des actions

**Action 4 :** Se préparer aux nouvelles modalités de certification des établissements médico-sociaux en lien avec les référentiels HAS

#### Indicateurs de suivi :

Nombre de protocoles créés ou mis à jour

Nombre d'audits

Nombre de réunion de suivi

### Fiche action 23 : Améliorer la gestion des événements indésirables et des risques

**Projet :** Mettre en place d'un dispositif permettant de centraliser les fiches d'évènements indésirables (FEI), de les suivre et les analyser

**Objectif :** Diffuser la culture de déclaration des évènements indésirables

**Pilotes :** Maëlann Dubet, Elodie Delaunay, Elisabeth Danto

**Action 1 :** Former les professionnels et diffuser la culture qualité dans l'établissement, en s'appuyant sur un responsable qualité et sur les référents qualité des services

**Action 2 :** Assurer le suivi des FEI, organiser des CREX et apporter une réponse aux déclarants

**Action 3 :** Communiquer auprès des professionnels les résultats de l'analyse des FEI

#### Indicateurs de suivi :

- Nombre de CREX
- Nombre de FEI

## Fiche action 24 : Formaliser la démarche de développement durable de l'établissement

**Projet :** Structurer la politique/démarche de développement durable et s'assurer de la pérennité des actions mises en place

**Objectifs :** Participer au développement durable à l'échelle de l'établissement et du territoire

**Pilotes :** Nadiège Vaity, Michaël Barat, Vincent Gouy, Eric Hanesse

**Action 1 :** Mettre des robinets d'eau froide dans les étages

**Action 2 :** Identifier des actions concrètes à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie (sensibilisation, ...)

**Action 3 :** Responsabiliser le propriétaire aux normes environnementales et énergétiques en lien avec le bâtiment

**Action 4 :** Réaliser un audit sur le gaspillage alimentaire par le service de restauration en lien avec le service hôtelier et valoriser les actions déjà mise en œuvre

**Action 5 :** Réactiver les conférences ouvertes vers la cité sur des thématiques en lien avec le développement durable (les médecines alternatives, le manger bio, l'alimentation responsable ...)

**Action 6 :** Développer les achats responsables et les circuits courts en prenant en compte la soutenabilité économique du projet

**Action 7 :** Envisager l'utilisation de produits écoresponsables

**Indicateurs de suivi :**  
Nombre de conférences organisées  
Nombre d'audits en lien avec le DD

### Fiche action 25 : Garder la maîtrise sur la maintenance et la restauration

**Projet :** Organiser des temps d'échanges réguliers avec les prestataires externes pour rechercher une amélioration permanente de la qualité des prestations

**Objectif :** Maîtriser la restauration et la maintenance

**Pilotes :** Julien Bachy, Vincent Gouy, Nadine Heurtel

**Action 1 :** Evaluer et ajuster la coopération avec les prestataires externes

**Action 2 :** Obtenir des labels qualitatifs en matière de restauration

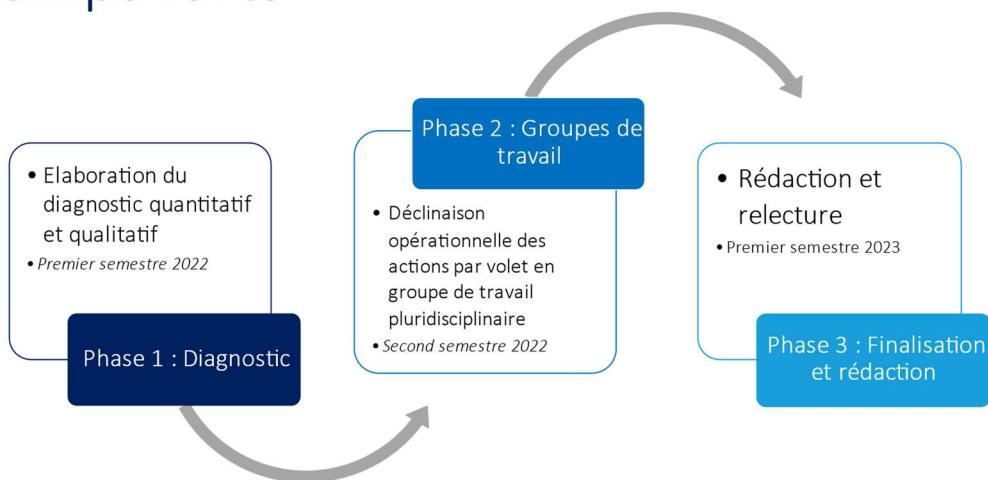
## Annexe 4 : Présentation synthétique

# Projet d'établissement 2023-2028

19 octobre 2023



## La démarche : participative autour de 3 temps forts



# La démarche : 3 rencontres pour chaque volet



## Rencontre 1

- Définir la situation actuelle
- Identifier les projets pour le développement opérationnel des axes de travail



## Rencontre 2

- Définir les objectifs de la thématique
- Décrire les actions des projets
- Identifier les référents actions



## Rencontre 3

- Finaliser le remplissage des fiches actions
- Identifier les ressources nécessaires au développement de l'action
- Identifier les indicateurs de suivi

# Les valeurs fondamentales de l'association Saint Cyr

## L'ouverture face à toute dépendance

- Toutes personnes âgées dépendantes sans discrimination.
- Habilitation à l'aide sociale pour l'hébergement temporaire et permanent.
- Des places réservées par convention aux Sœurs de la Congrégation Notre Dame de Charité.



## La citoyenneté des résidents

- Respect des libertés individuelles
- Respect de la vie en collectivité
- Sécurité et la protection des résidents



## La qualité de vie et le lien du quartier

- Une couverture médicale
- Une qualité hôtelière
- Un esprit familial dans un lieu à « taille humaine »
- Une politique ambitieuse d'animation et d'ouverture sur la Cité



## La recherche de l'innovation

- Volonté d'anticiper de nouvelles problématiques : en
  - Répondant à des appels à projet innovants,
  - Participant à des travaux de recherche,
  - S'ouvrant à de nouveaux partenariats,
  - Interrogeant le caractère éthique des innovations,
  - Préparant l'avenir sur le plan structurel, organisationnel et fonctionnel en fonction des évolutions démographiques, budgétaires et institutionnelles.





Être un lieu de vie animé dans un climat de confiance et ambiance chaleureuse.



Apporter confort et soins pour maintenir l'autonomie des personnes.

## 4 grandes convictions



Maintenir le lien entre les résidents et leurs proches dans de leurs histoires de vie



Rechercher la satisfaction des résidents.

**Les convictions portées par l'établissement se manifestent sur le terrain par une volonté commune des équipes de la Maison Saint Cyr de :**

- **Favoriser l'expression des résidents** par des temps d'échanges collectifs et individuels : réunions d'accueil, réunions des résidents, rencontres du CVS...
- **Répondre aux besoins et souhaits des résidents** dans leurs soins et accompagnement durant le séjour de la personne. Pour répondre à l'évolution des besoins, la maison Saint Cyr interroge son organisation et forme ses professionnels en continu.
- **S'ouvrir sur son environnement** grâce :
  - Aux échanges intergénérationnels avec les acteurs du quartier en venant à leur rencontre ou par des activités au sein de la Maison.
  - A la diversité des animations proposées et l'implication continue des bénévoles.
- **Rechercher l'amélioration perpétuelle du cadre de vie des résidents**, en travaillant sur la rénovation et l'adaptation des locaux.

## La colonne vertébrale du projet d'établissement : les axes stratégiques de l'association

01

Développer une Plateforme Gérontologique de territoire (Hébergement permanent, Unité de vie Protégée, Hébergement temporaire, Post Hospitalisation, Accueil de jour Accueil de nuit, PASA, ...)

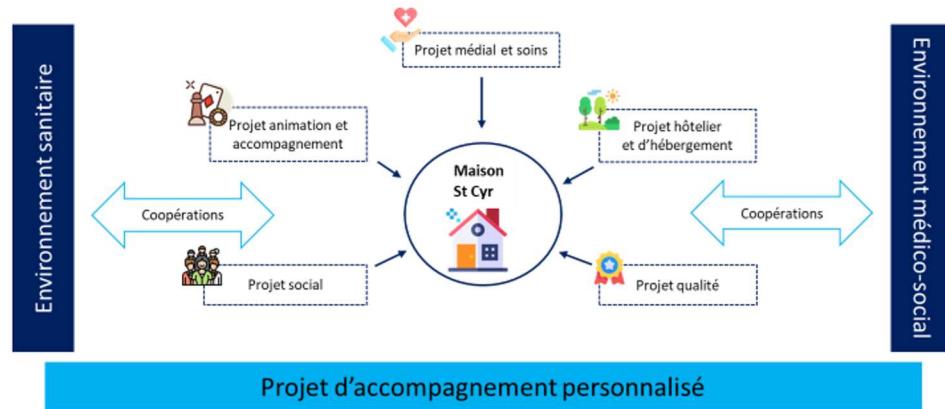
02

Développer un Projet de Coopération assurant la pérennité de la Maison Saint Cyr (EHPAD)

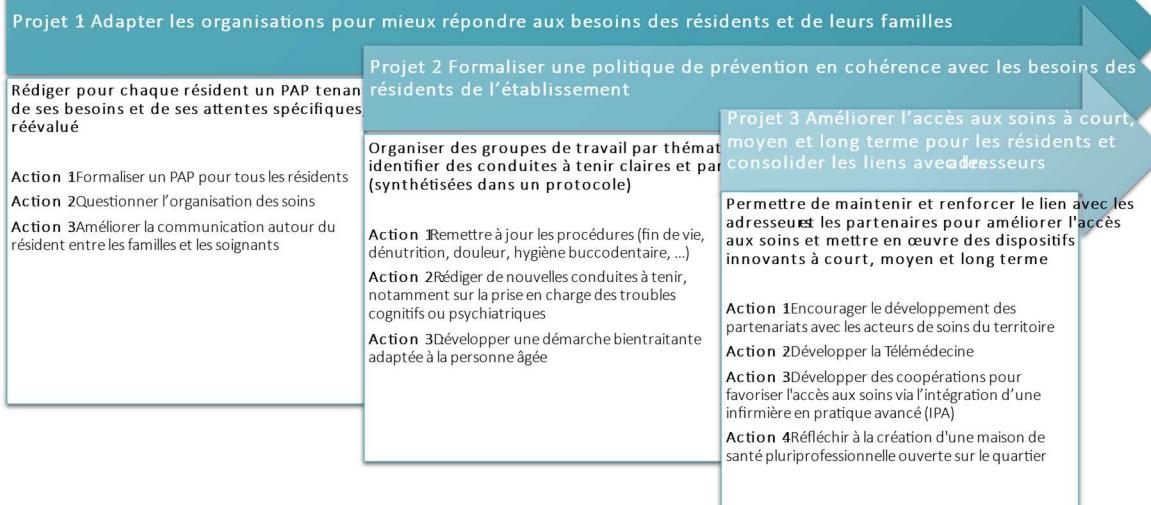
03

Développer un Projet Architectural de réhabilitation global afin d'inscrire la Maison Saint Cyr dans un projet adapté à l'horizon 2027

## Les 5 volets du projet



## Le volet soins (1)



## Le volet soins (2)

### Projet 4 Accompagnement des publics spécifiques

Créer l'UVP en 2023 et poursuivre les réflexions sur l'évolution des EHPAD et des publics accueillis dans l'objectif de répondre aux besoins spécifiques

**Action 1:** Finaliser le projet de création de l'UVP et en prévoir d'autres si nécessaire

**Action 2:** Réfléchir sur la création de dispositifs/unités/places spécifiques adaptés à d'autres profils de résidents (Unité « cocooning » ; Accueil PHV (personne handicapée vieillissante) ; Unité psychiatrique...).

### Projet 5 Création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

#### Créer un Centre de Ressources Territorial

**Action 1:** Elaborer le projet de Centre de Ressources Territorial

**Action 2:** Optimiser l'activité de la plateforme de répit et de l'accueil de jour en questionnant le projet de service

## Le volet animation et accompagnement à la vie sociale (1)

### Projet 1 Adapter les organisations pour mieux répondre aux besoins des résidents et de leurs familles

Le projet vise à mieux répondre aux besoins du résident en :  
 → Soignant l'accueil du nouvel arrivant  
 → Optimisant la commission d'admission pour diminuer la perte d'information

- ✓ **Action 1:** Améliorer l'admission des résidents
- ✓ **Action 2:** Personnaliser l'accueil du nouveau résident, pour « l'accueillir comme à la maison »
- ✓ **Action 3:** Remettre à jour le livret d'accueil

### Projet 2 Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

- Le projet vise à respecter les libertés individuelles et le rythme de chaque personne
- ✓ **Action 1:** Faire le lien avec le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)
  - ✓ **Action 2:** Impliquer davantage les résidents dans des thématiques en relation avec leurs libertés et droits
  - ✓ **Action 3:** Renforcer la démarche et la culture d'un accompagnement bientraitant

### Projet 3 Assurer une communication efficace entre les professionnels, les bénévoles et les familles

- Le projet vise à faire le lien entre les différents intervenants de l'établissement, mais également avec le résident et sa famille
- ✓ **Action 1:** Améliorer la communication avec la famille des résidents
  - ✓ **Action 2:** Mobiliser des bénévoles auprès des résidents et dans les différents projets de l'établissement. Coordonner l'ensemble des intervenants via une commission de vie sociale réunissant résidents, bénévoles et professionnels
  - ✓ **Action 3:** Améliorer la communication externe pour valoriser les projets de l'établissement via notamment des outils numériques



## Le volet animation et accompagnement à la vie sociale (2)

### Projet 4 Construire un projet d'animation qui prend en compte les spécificités des résidents

Le projet vise à concevoir une animation dynamique et ambitieuse, adaptée aux différents profils des résidents et à faire reconnaître l'animation comme un « soin » à part entière

- ✓ **Action 1** Ecrire un projet d'animation adapté à l'ensemble des résidents
- ✓ **Action 2** Proposer plus d'animation le week-end
- ✓ **Action 3** Intégrer l'ensemble des professionnels de l'établissement à l'accompagnement à la vie sociale des résidents

### Projet 5 Maintenir et développer la politique d'ouverture sur le territoire de l'établissement

Le projet doit permettre de construire et organiser des évènements à destination des résidents et des habitants du quartier, en lien avec les partenaires extérieurs.

- ✓ **Action 1** Relancer les projets avec les associations de quartier
- ✓ **Action 2** Consolider la place de l'établissement au sein du quartier, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux
- ✓ **Action 3** Faire de la salle d'activités un tiers lieu
- ✓ **Action 4** Intégrer et faire vivre les réflexions issues du forum citoyen

## Le volet hôtelier et architectural(1)

### Projet 1 Respecter les préférences, goûts et régimes des résidents

Le projet doit permettre d'assurer la satisfaction des résidents quant à la prestation repas et le respect des goûts et des régimes

- ✓ **Action 1** Formaliser un outil de transmission pour assurer le respect des régimes, préférences et goûts
- ✓ **Action 2** Elaborer une procédure sur les absences occasionnelles des résidents
- ✓ **Action 3** Conduire une réflexion sur les textures modifiées et sur une carte de remplacement
- ✓ **Action 4** Evaluer et questionner la prestation des repas et du service hôtelier

### Projet 2 Réévaluer l'organisation du service hôtelier

Le projet vise à améliorer la qualité du service hôtelier à destination des résidents

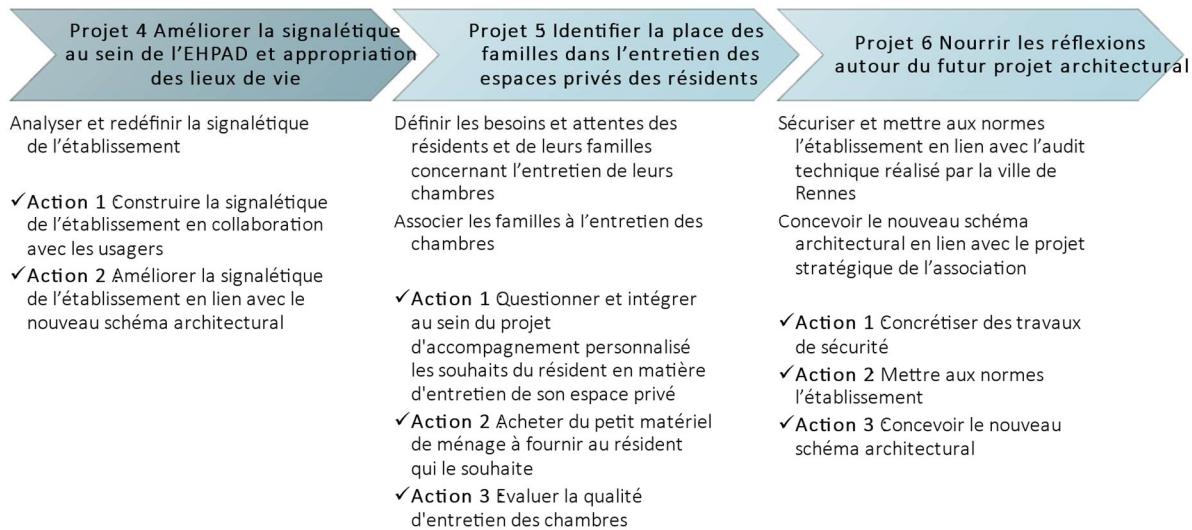
- ✓ **Action 1** Evaluer et questionner l'organisation du service hôtelier
- ✓ **Action 2** Identifier des référents au sein de l'équipe hôtelière
- ✓ **Action 3** Formaliser les procédures qualité du service hôtelier
- ✓ **Action 4** Former les professionnels à l'art de la table

### Projet 3 Questionner le positionnement du service blanchisserie au sein de l'établissement

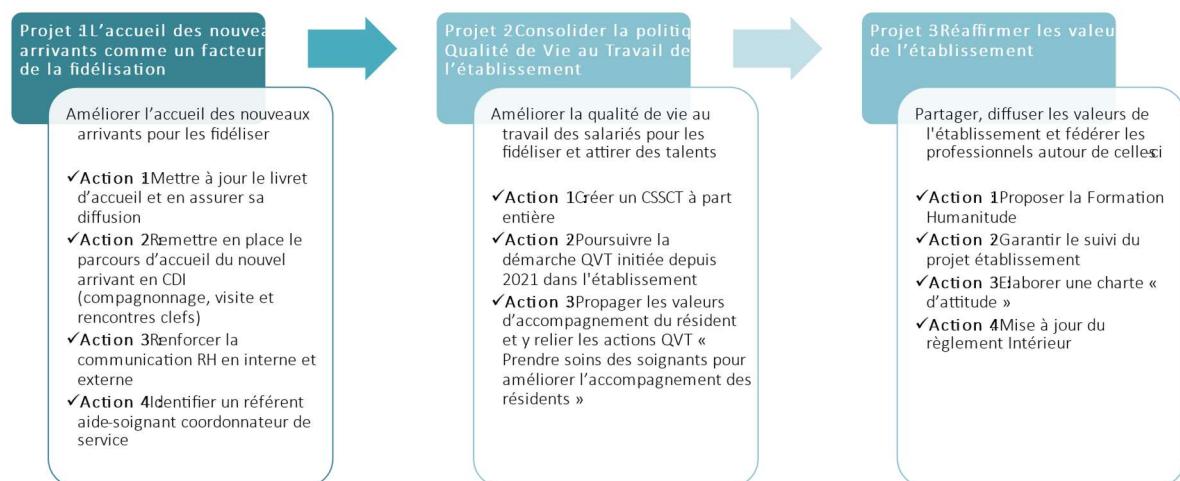
Sensibiliser les professionnels de l'ensemble de l'établissement aux rôles et missions de la blanchisserie. Revoir l'organisation du circuit du linge

- ✓ **Action 1** Sensibiliser les équipes sur le fonctionnement du circuit du linge pour éviter notamment les erreurs de sac (organiser des mises en situations).
- ✓ **Action 2** Systématiser le marquage du linge
- ✓ **Action 3** Effectuer une étude du poste de lingère
- ✓ **Action 4** Assurer le bon circuit de distribution du linge au résident

## Le volet hôtelier et architectural(2)



## Le volet RH et social(1)



## Le volet RH et social(2)

### Projet 4 Consolider le rôle et la place du management intermédiaire

Réaffirmer le positionnement et le rôle des managers intermédiaires au sein de l'établissement

- ✓ **Action 1** Programmer des réunions de service en présence de l'équipe d'encadrement
- ✓ **Action 2** Réaffirmer et communiquer sur le rôle des managers de l'établissement
- ✓ **Action 3** Relancer les entretiens individuels
- ✓ **Action 4** Mettre en place des actions de formation et de communication auprès du management de proximité



### Projet 5 Poursuivre les travaux menés sur l'attractivité

Le projet a pour objectif de favoriser l'attractivité de l'établissement

- ✓ **Action 1** Rechercher des solutions et des dispositifs innovants en matière d'attractivité
- ✓ **Action 2** Perfectionner et améliorer le fonctionnement de Skorann
- ✓ **Action 3** Refondre le site internet
- ✓ **Action 4** Développer la communication autour des projets conduits par l'établissement sur les différents canaux (site internet, réseaux sociaux, ...)

## Le volet qualité et gestion des risques(1)



### Projet 1 Renforcer la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Le projet vise à structurer la démarche qualité en définissant une instance en charge de ces questions et formaliser une organisation au sein des services. Par ailleurs, il est essentiel de s'assurer de la pérennisation de la démarche qualité au sein de l'EIPAD

- Action 1** Recruter un responsable qualité quand la situation financière de l'établissement le permettra
- Action 2** Nommer un référent qualité (AS référent) dans chacun des services qui aura la charge de diffuser la culture qualité au sein de l'établissement
- Action 3** Écrire la politique d'amélioration de la qualité avec la réactivation d'une instance et les outils nécessaires au suivi des actions
- Action 4** Se préparer aux nouvelles modalités de certification des établissements médico-sociaux en lien avec les référentiels HAS



### Projet 2 Améliorer la gestion des événements indésirables et des risques

Le projet a pour objectif de diffuser la culture qualité par la mise en place d'un dispositif permettant de centraliser les fiches d'évènements indésirables (FEI), les suivre et les analyser

- Action 1** Former les professionnels et diffuser la culture qualité dans l'établissement, en s'appuyant sur un responsable qualité et sur les référents qualité des services.
- Action 2** Assurer le suivi des FEI, organiser des CREX et apporter une réponse aux déclarants
- Action 3** Communiquer auprès des professionnels les résultats de l'analyse des FEI

## Le volet qualité et gestion des risques(2)



### Projet 3 Formaliser la démarche de développement durable de l'établissement

Le projet vise à structurer la politique/démarche de développement durable et s'assurer de la pérennité des actions mises en place

**Action 1** Mettre des robinets d'eau froide dans les étages

**Action 2** Identifier des actions concrètes à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie (sensibilisation, ...)

**Action 3** Responsabiliser le propriétaire aux normes environnementales et énergétiques en lien avec le bâtiment

**Action 4** Réaliser un audit sur le gaspillage alimentaire par le service de restauration en lien avec le service hôtelier et valoriser les actions déjà mise en œuvre

**Action 5** Réactiver les conférences ouvertes vers la cité sur des thématiques en lien avec le développement durable (les médecines alternatives, le manger bio, l'alimentation responsable ...)

**Action 6** Développer les achats responsables et les circuits courts en prenant en compte la soutenabilité économique du projet

**Action 7** Envisager l'utilisation de produits écoresponsables



### Projet 4 Garder la maîtrise sur la maintenance et la restauration

Le projet doit permettre d'organiser des temps d'échanges réguliers avec les prestataires externes pour rechercher une amélioration permanente de la qualité des prestations

**Action 1** Évaluer et ajuster la coopération avec les prestataires externes

**Action 2** Obtenir des labels qualitatifs en matière de restauration